



**« EN MILIEU RURAL, PENSER UN
MODELE D'ORGANISATION
MOBILISATRICE, GEREE ET ANIMEE
PAR DES JEUNES »**

« MRJC »

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

www.experimentation.jeunes.gouv.fr





INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°APOJ - 038 lancé en 2014 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THÉMATIQUE : Engagement des Jeunes Numéro du projet : APOJ_38
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : En milieu rural, penser une organisation mobilisatrice gérée et animée par des jeunes
Objectifs initiaux : Ce projet a pour objectif de soutenir la création, le développement et la structuration d'organisations gérées et animées par des jeunes en milieu rural, via une dynamique expérimentale. Ce projet propose de renforcer le pouvoir d'agir et l'implication dans le débat public des jeunes ruraux, en diversifiant les propositions, les pratiques d'actions et les démarches de sensibilisation.
Public(s) cible(s) : L'objectif du projet est de cibler les jeunes résidant en milieu rural, âgés de 13 à 30 ans. Après bilan, le projet a permis de toucher 1 770 jeunes.
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : 4 actions ont été testées : les Parlements Libres des Jeunes, la création d'une dynamique jeunesse de territoire, une campagne de mobilisation et d'engagement via l'animation et des interventions en milieu scolaire.
Territoire(s) d'expérimentation : L'expérimentation a pris place sur des territoires ruraux et péri-urbains, même si nos sections locales peuvent avoir leur bureau et des actions dans certaines villes-préfectures. 18 territoires en France ont participé aux 4 actions, dont la taille oscillait entre communauté de communes et département.
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Les dispositifs expérimentés permettent d'impliquer de nouveaux jeunes dans le débat public ou dans des pratiques d'engagements : PLJ, IMS, campagne de mobilisation. Les 4 actions proposées permettent différentes approches de mobilisation : mixité de publics, réseaux sociaux, milieux scolaires et les messages sont différents.
Partenaires techniques opérationnels : Partenaires initialement visés dans la convention : UNHAJ, UNML, Collectif Pouvoir d'agir Partenaires effectifs de l'expérimentation : UNHAJ, UNML, Centres Sociaux, Aequitaz, Secours Catholique, MFR, CNEAP, Enseignement Catholique, Associations locales.
Partenaires financiers (avec montants): FEJ, CNAF et CAF locales, MSA nationale et locales, diocèses, Conseils régionaux, Conseils départementaux, communes, Erasmus + dialogue structuré, Fondation Passion Alsace, ASP, DRJSCS et DDCSP
Durée de l'expérimentation : Durée initiale : 28 mois - Durée effective : 28 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : MRJC (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne) Type de structure : association loi 1901
L'ÉVALUATEUR DU PROJET/ DU PROGRAMME
Nom de la structure : Agence Phare Type de structure : structure privée



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Introduction	5
I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation	7
A. Objectifs de l'expérimentation	7
B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative).....	7
1. <i>Public visé</i>	
2. <i>Bénéficiaires directs</i>	
II. Déroulement de l'expérimentation	12
A. Actions mises en œuvre	12
1. <i>Parlements Libres des Jeunes</i>	
2. <i>Interventions en milieux scolaires</i>	14
3. <i>Dynamique jeunesse sur les territoires ruraux</i>	15
4. <i>Campagne de sensibilisation</i>	
B. Partenariats.....	18
1. <i>Partenaires opérationnels</i>	
2. <i>Partenaires financiers</i>	
C. Pilotage de l'expérimentation.....	23
D. Difficultés rencontrées.....	25
III. Enseignements généraux de l'expérimentation	30
A. Modélisation du dispositif expérimenté	30
B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif.....	32
1. <i>Public visé</i>	
2. <i>Actions menées dans le cadre du dispositif</i>	34
3. <i>Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance</i>	36
4. <i>Impacts sur la structure</i>	
Conclusion	38
➤ Tableau 1 : PUBLICS	39
➤ Tableau 2 : ACTIONS	40
• <i>Action 1 : Parlement Libre de Jeunes</i>	40
• <i>Action 2 : Intervention en Milieux Scolaires</i>	41
• <i>Action 3 : Dynamiques de Territoires</i>	42
• <i>Action 4 : Campagne animateur</i>	44
➤ Tableau 3 : OUTILS	45

Introduction

Depuis plus de 80 ans, le MRJC (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne) tente d'apporter des réponses aux changements de la société et de proposer des parcours d'engagement pour les jeunes qui en font partie. Ainsi nous sommes convaincus qu'émancipation personnelle et transformation des rapports sociaux sont liés et ne peuvent aller l'un sans l'autre. Depuis 80 ans, le MRJC travaille sur l'exode rural, le développement et la motorisation de l'agriculture, le développement local, la recherche d'une société juste et fraternelle, la désertification rurale et l'accueil des nouveaux habitants, la valorisation de l'engagement des habitants du rural dans la conduite de projets locaux, la promotion de la paix et du co-développement avec le CCFD - Terre Solidaire et ses partenaires internationaux, la construction d'une économie respectueuse du producteur comme du consommateur, la construction du respect de la parole des jeunes dans notre société, etc.

Si le MRJC a continué sa route en tant qu'organisation de jeunesse, force est de constater que le besoin d'agir en collectif a changé dans la société. Le monde rural a connu des évolutions qui viennent questionner le vivre-ensemble sur ces territoires. La méfiance est un sentiment qui monte entre et à l'intérieur des classes sociales, entre les générations et entre anciens et nouveaux arrivants de ces territoires. Cette méfiance se retrouve notamment chez les jeunes ruraux. En 2014, nous notions dans notre proposition de projet pour cette expérimentation que *« des études témoignent d'une moindre participation des jeunes ruraux à la vie associative et culturelle. Ils sont moins présents dans les associations ou les partis politiques (cf. étude MSA / CREDOC mars 2012). Cela participe au fait que dans ces territoires les jeunes se sentent plus que les autres « relégués » à la fois spatialement, socialement et économiquement. On relève chez eux une grande méfiance envers les institutions : 51% d'entre eux pensent que les services publics fonctionnent mal, 72% n'ont pas confiance dans les médias et 92% n'ont pas confiance dans les politiques. »*

Dans le même temps, nous soulignons 3 points positifs que l'on pensait être des leviers pour changer la société et casser cette méfiance :

« - 85% des 15-35 ans font confiance aux associations pour que la société évolue dans le sens qu'ils veulent selon une étude de l'INJEP (« Atlas des jeunes en France », INJEP, août 2012). Les associations sont considérées comme des opérateurs du changement à court ou moyen terme ;

- L'engagement associatif est aujourd'hui un moyen de s'exprimer, de se tester ou de découvrir la société. L'espace associatif est devenu le lieu où les jeunes exercent leur citoyenneté et mettent en pratique les valeurs d'égalité, de solidarité et de respect auxquelles ils sont attachés.

- L'engagement associatif est associé à une meilleure connaissance et à un intérêt plus marqué pour la politique. »

Le MRJC, mouvement de jeunesse réunissant 7 000 jeunes issus de territoires ruraux a donc décidé de se saisir de cette expérimentation pour réfléchir à de nouvelles formes de mobilisation. La priorité Jeunesse affichée par le gouvernement a été un déclencheur pour nous inciter à bousculer nos pratiques. Nous inciter à relever ces défis de la rencontre, de l'abattement des murs qui séparent les jeunes dans leur parcours de vie et de favoriser le rapprochement et l'interconnaissance : abattre les murs géographiques, les

murs socio-économiques, abattre les murs scolaires et universitaires, les murs de l'apprentissage, les murs culturels ou sportifs, les murs de genre.

Avec le projet soutenu par le FEJ _APOJ, et toujours convaincu de la plus-value de l'action collective au service de chacun, le MRJC a porté une problématique claire : **« Renforcer le pouvoir d'agir et l'implication dans le débat public des jeunes ruraux, en diversifiant les propositions, les pratiques d'actions et les démarches de sensibilisation ».**

Cette problématique est à la fois traditionnelle pour notre mouvement, car le MRJC fait partie des organisations de jeunesse qui ont toujours tenté de s'investir et d'influer sur les décisions publiques et politiques, que ce soit dans le domaine agricole, de l'animation rurale ou dans le domaine du développement local. Mais cette approche est également novatrice pour le MRJC, car elle reprend à son compte les enjeux de développement du « *pouvoir d'agir* », appelé également « *empowerment* » en anglais. Cette approche nous amène à penser qu'il ne suffit pas de faire participer les jeunes activement à certaines décisions, pour qu'ils apportent leur plus-value à la société. Il s'agit de leur donner du pouvoir d'action, directe, de leur permettre d'exercer leur citoyenneté et leurs droits avec leur sensibilité et au service de l'ensemble de la société. Ce défi, le droit commun ne le permet pas encore, les dispositifs de politiques publiques n'allant jamais plus loin que la consultation du jeune en tant que jeune (CNJ, CNEPJ, conseils municipaux de jeunes...) et de l'usager en tant que bénéficiaire (mission locale, CVL, etc.). Notre projet a donc été de faciliter la rencontre de jeunes entre eux, de faciliter le dialogue avec des acteurs de la société civile et de les accompagner dans leurs propres projets, de les accompagner dans les changements qu'ils voulaient eux-mêmes impulser. Ce travail a donc eu comme ambition de faire prendre conscience aux jeunes de la force de leur parole, de la pertinence de celle-ci et de leur capacité à faire front ensemble pour toute la société.

L'expérimentation menée par le MRJC, soutenue par le FEJ pour répondre à cette problématique a démarré en septembre 2014 et s'est achevée en décembre 2016. Elle était située sur une douzaine de départements, certains n'ayant commencé qu'en 2015, le temps que les bénévoles locaux se saisissent de l'opportunité de ce soutien et mettent en place les conditions d'accueil et de réalisation des expérimentations. 4 actions ont été mises en œuvre au cours du projet :

- la réalisation d'un Parlement Libre des Jeunes : régions Rhône-Alpes, Poitou-Charentes, Lorraine, Centre. Effet d'entraînement sur les régions Franche-Comté et Bretagne et les départements de l'Ain, Loire-Atlantique, Deux-Sèvres, Lozère ;
- l'impulsion d'une dynamique jeunesse de territoire : Loir-et-Cher, Zone de Lille, Nord Oise, Ille-et-Vilaine, Bas-Rhin, Hautes-Pyrénées, Aveyron, Charente-Maritime, Haute-Saône ;
- la réalisation d'interventions en milieu scolaire : régions Centre, Rhône-Alpes, Bretagne, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, et départements du Maine-et-Loire, Lozère, Jura ;
- l'animation d'une campagne de sensibilisation à l'engagement sur tout le territoire couvert par les sections du MRJC.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

En 2014, nous écrivions dans le document de dépôt du projet que « *pour faciliter l'engagement des jeunes, les organisations de jeunes ont plusieurs défis à relever :*

- *Encourager, sensibiliser les jeunes à l'engagement et la participation associative ;*
- *Mobiliser des jeunes les plus éloignés des démarches d'engagement et d'expression afin de permettre une diversification des publics participant à des formes d'engagement associative;*
- *Encourager les jeunes à participer et à être entendus dans l'espace public.*

Ces enjeux sont d'autant plus forts dans le monde rural. »

Pour cela, nous soulignons qu'il fallait que « *les organisations de jeunes mènent de front un travail sur ces deux pans :*

- *Inviter les jeunes et les mobiliser pour qu'ils prennent part à la vie de leur territoire, de leurs institutions et qu'ils mettent leur énergie aux services de projets visant l'intérêt général.*
- *Sensibiliser et interpeler les élus pour qu'ils fassent de la place aux jeunes et prennent en compte leur réalités de vie, leur besoins et envies. »*

Cela avait été donc traduit par l'objectif expérimental suivant : « **Renforcer le pouvoir d'agir et l'implication dans le débat public des jeunes ruraux, en diversifiant les propositions, les pratiques d'actions et les démarches de sensibilisation.** »

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Nous visions de rejoindre et d'agir avec les jeunes ruraux, entre 15 et 25 ans, ce qui correspond grosso modo à la tranche d'âge qui fréquente le MRJC (dont les membres ont de 13 à 30 ans). Il s'agissait donc de lycéens, d'étudiants, d'apprentis, de jeunes travailleurs, de jeunes chômeurs, hommes et femmes, peu importe le niveau de diplômes. Ici c'est l'appartenance territoriale qui permettait de définir le public-cible et nos logiques d'intervention.

« *Par jeunes ruraux, on entend des jeunes résidant soit dans une commune de moins de 2 000 habitants, soit dans une commune de taille plus élevée mais classée comme zone à dominante rurale (selon la typologie de zonage en aire urbaine et rurale établie par l'INSEE).* »

Nous comptons rejoindre 2000 jeunes en bénéficiaires directs et 200 partenaires (institutionnels ou associatifs ou autres) en bénéficiaires indirects.

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

Nous avons touché environ 1770 personnes à l'occasion de ce projet alors que nous projections 2000. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer : le non-démarrage des dynamiques « jeunesse » de territoire en Manche et Limousin ainsi que le démarrage tardif en Limousin par rapport au projet de base. Egalement, nous pouvons mentionner un nombre d'interventions en milieu scolaire un peu inférieur à la prévision car certaines sections régionales ne s'y sont finalement pas impliquées. Enfin, la difficulté à lancer les Parlements Libres des Jeunes (PLJ), ou plutôt leur maturation pour émerger, fait que 3 PLJ se sont déroulés en 2017 après un travail sur 2016, et ne peuvent donc pas être comptabilisés.

	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de jeunes bénéficiaires directement touchés par l'action	700	400	550	1650
Adultes	90	10	20	120
Nombre total de bénéficiaires	790	410	570	1770

2.2. Analyse qualitative

- **L'âge**

Très clairement, et sans surprise, le groupe majoritaire des jeunes rejoints est le groupe des lycéens, 16-18 ans. C'est le groupe le plus rejoint au sein du MRJC et les interventions en milieu scolaire s'étant faites beaucoup en lycée, il est normal que cette population soit davantage représentée. Il est logique aussi que le groupe des collégiens soit le 2^e groupe, car des interventions en milieu scolaire se sont faites en collège, et parce qu'une partie des séjours éducatifs proposés au sein du MRJC ont été tournés vers les collégiens.

Concernant les + de 18 ans, c'est la tranche d'âge creuse des habitants des zones rurales, il est donc normal qu'elle soit moins représentée. Cependant, au MRJC, il s'agit de la tranche d'âge qui est animatrice, responsable des événements et donc génératrice de l'engagement des plus jeunes. Les Parlements Libres des Jeunes ont été beaucoup organisés par des jeunes de cette tranche d'âge et dans leur direction (même public que celui des Foyers des Jeunes Travailleurs). Par ailleurs, les salariés de l'association MRJC ont généralement moins de 25 ans, ce qui rajoute des jeunes concernés par le dispositif.

- **La situation et leur niveau de formation**

La plupart des bénéficiaires sont de niveau V et scolarisés en LEGT. Nous pouvons seulement dire que nous ne rejoignons pas de jeunes apprentis en CFA, nous en rejoignons via les lycées agricoles, mais nous avons du mal à rejoindre les jeunes qui travaillent dans le bâtiment, l'esthétique ou la boulangerie. Ces jeunes sont souvent en internat, ce qui rend parfois difficile la prise de contact entre 16 et 18 ans, surtout s'ils font leur apprentissage dans une autre ville ou un autre village que celui de leurs parents.

- **La situation des Jeunes Majeurs**

Nous l'avons évoqué plus haut, les jeunes majeurs sont la classe d'âge la plus à même de piloter et réaliser des projets qui la concerne, ce qui est le fondement de l'expérimentation et des apports transférables en matière de politiques publiques. L'expérimentation a montré aussi que les Parlements Libres des Jeunes intéressaient davantage des groupes de jeunes que des jeunes isolés, signe que la mobilisation passe davantage par le groupe et les relations interpersonnelles, signe aussi d'une plus grande difficulté à rejoindre des jeunes isolés. L'action vers l'engagement est une marche parfois trop haute pour des jeunes isolés, même s'ils sont scolarisés ou déjà entrés dans le monde du travail.

Par ailleurs, il faut noter que d'après le dernier rapport du CESE sur les jeunes ruraux, publié en 2017, 18 % des jeunes sont engagés au sein d'associations contre 13 % des jeunes urbains ; à ces chiffres il faut ajouter les jeunes pratiquant un sport en club ou d'autres activités, non-mentionnés comme jeunes bénévoles. Cela montre qu'une partie de ces jeunes majeurs est partie prenante d'initiatives collectives et que par le partenariat il est possible d'espérer l'engagement de nouveaux jeunes majeurs ou l'intégration à de nouvelles initiatives associatives déjà présentes.

- **Les prescripteurs**

Nous les avons mentionnés dans le tableau des bénéficiaires indirects. Clairement si l'expérimentation n'a pas permis de rejoindre certains jeunes, c'est qu'elle était menée sur certains territoires où manquaient des relais du MRJC, des relais institutionnels, des relais sociaux. Nous pouvons évoquer le Loir-et-Cher, où le MRJC était absent depuis 10 ans, les Hautes-Pyrénées où le dernier salarié du MRJC était en poste il y a 10 ans, l'est de l'Ille-et-Vilaine, car les développements de l'association l'avait porté à l'ouest et au sud du département. Et le lien sur le rôle d'un lieu fédérateur (que nous développons plus loin), qui contribue à identifier le MRJC et rejoindre des jeunes.

	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	0

6-10 ans	0
10-16 ans	425
16-18 ans	725
18-25 ans	374
Autres : 25-35	96
Autres : <i>(préciser)</i>	0
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	0
Elèves en élémentaire	0
Collégiens	212
Lycéens en LEGT	983
Lycéens en lycée professionnel	135
Jeunes apprentis en CFA	0
Étudiants du supérieur	210
Demandeurs d'emploi	100
Actifs occupés	130
Autres : <i>(préciser)</i>	0
Autres : <i>(préciser)</i>	0
Niveau de formation	
Infra V	240
Niveau V	35
Niveau IV	981
Niveau III	234
Niveau III	120
Niveau I	40
Sexe	
Filles	917
Garçons	853

3. Bénéficiaires indirects

Ici, nous pouvons mentionner les encadrants/prescripteurs : curés, professeurs, assistantes de service social, parents, anciens militants du MRJC, élus locaux. Ces prescripteurs donnent confiance aux parents et aux jeunes ne connaissant pas l'association, nous ouvrent des portes et facilitent notre action.

Nous pouvons rajouter les familles accueillies en Alsace sur le lieu co-porté par le MRJC et Caritas Alsace, même si le projet souhaitait d'abord faire venir les jeunes, c'est une bonne conséquence.

Nous n'avons pas forcément compté les soirées débats initiées par les militants et animateurs sur l'expérimentation car ce sont des personnes venues pour un soir, parfois non-revues, et nous n'avons pas souhaité les identifier comme «bénéficiaires».

2. Adultes	
Qualité	
Parents	40
Enseignants	45

Conseillers d'orientation-psychologues	2
Conseillers principaux d'éducation	3
Conseillers d'insertion professionnelle	0
Animateurs	20
Éducateurs spécialisés	5
Autres : <i>(préciser)</i>	5
Autres : <i>(préciser)</i>	0

II. Déroulement de l'expérimentation

Extrait du dossier de candidature déposé en 2014 :

« Le MRJC a pour objectif de mobiliser davantage de jeunes dans les territoires ruraux et de les encourager à participer au débat public. Pour cela, nous avons choisi de mettre en place 4 types d'actions expérimentales complémentaires :

- La mise en place de « Parlements libre des jeunes », assemblées ouvertes permettant à des jeunes éloignés des pratiques d'engagement de se réunir pendant 2 jours, de réfléchir et interpellier les pouvoirs publics sur des sujets qui les préoccupent ;*
- La conduite d'interventions en milieux scolaires et universitaires, afin d'aller aux plus proches des jeunes ruraux, de lier secteur formel et informel d'engagement ;*
- L'initiation d'une dynamique jeunesse sur les territoires ruraux les plus isolés où ne sont identifiés que trop peu de propositions d'engagement à destination des jeunes ;*
- Le déploiement d'une campagne de sensibilisation nationale sur l'ensemble des territoires ruraux français. »*

A. Actions mises en œuvre

1. Parlements Libres des Jeunes

Issus d'une action initiée en 2013 par deux associations, Aequitaz et Les Cités d'Or, les Parlements libres des Jeunes ont été un moteur fort pour certaines sections de notre association depuis 2 ans. Dès le début du projet soutenu par le FEJ, nous savions que le MRJC Rhône-Alpes voulait lancer cette initiative. C'est ce qui nous a encouragés à mettre cette initiative sur le devant et à encourager d'autres sections à mettre en œuvre des Parlements Libres des Jeunes. Nous avons défini des conditions de mise en œuvre des Parlements Libres des Jeunes qui sont les suivantes.

La première condition est que ce Parlement ne peut se faire qu'en partenariat avec d'autres associations : Centres Sociaux, MJC, etc. Cela a pris du temps selon les collectifs, de se faire connaître ou reconnaître et/ou de conduire ces partenariats multi-acteurs.

La deuxième condition est que cet événement dure un week-end pour garantir le processus d'émergence des projets et qu'il soit gratuit pour tous : il fallait donc trouver des lieux accessibles, pouvant accueillir tout type de public. Cela n'a pas été le plus compliqué, car l'apport financier du FEJ a permis d'anticiper certaines dépenses, et également de développer d'autres appels à projets pour financer ces actions (Régions, DRJSCS).

Les Parlements Libres des Jeunes se sont développés après que celui de Rhône-Alpes et celui de Poitou-Charentes se soient réalisés : ce qui démontre la nécessité d'avoir des exemples pour donner envie à d'autres de monter ce projet. La région Centre et la région Lorraine ont suivi, et derrière, même si le projet n'est plus soutenu par le FEJ, ces 4 régions ont continué et ont donné envie aux sections de Franche-Comté et de Bretagne de faire pareil. Nous pouvons aussi noter parallèlement le développement des Assemblées Libres des Jeunes (ALJ), sur un territoire plus restreint et un format plus court. Ces ALJS sont développées grâce à l'aide du FNDVA. L'essaimage a pu être réalisé grâce aux moyens

donnés par le FEJ et la réussite des premiers projets même si la conduite des partenariats peut parfois faire peur à de jeunes bénévoles dans nos sections.

L'une des difficultés que nous relevons est le temps nécessaire à la rencontre partenariale. Monter une action à 4 ou 5 associations sans se connaître est un défi, qui demande de se voir plusieurs fois, d'apprendre à fonctionner ensemble, de connaître les codes de chaque association. On peut souligner ici que le FEJ, en garantissant un financement du temps de travail pour le montage du projet, permet ce temps long nécessaire à la construction d'un fonctionnement commun entre associations.

Une autre difficulté repose sur la différence d'ampleur des réseaux associatifs et leur faculté dans l'implication de jeunes bénévoles pour assurer la mobilisation et la construction de ces Parlements Libres des Jeunes. Pour certains animateurs professionnels d'association, les jeunes sont d'abord un public et non un groupe avec un potentiel de prise de responsabilité. Certains réseaux ont donc eu du mal à convaincre « leur public » à venir au PLJ de leur région car n'étant pas mis en situation de responsabilité, cette proposition ne différait pas d'autres propositions de participation habituelle. Le MRJC, en tant qu'association gérée et animée par des jeunes, possède cette compétence par la composition même des militants qui le font vivre.

La dernière difficulté est la dimension régionale des PLJ. Dans la charte qui les sous-tend et tel qu'ils étaient projetés, les PLJ étaient des initiatives à caractère régionale, mobilisant des associations sur toute une région. Si cela permet une garantie de diversité du public (villes et leurs banlieues, rural, villes isolées), elle bloque la mobilisation des jeunes post-PLJ. En effet, l'objectif des PLJ est de favoriser l'engagement par le portage de projets suite au week-end passé ensemble. Seulement, il y a une difficulté due à l'éloignement entre jeunes, la mobilisation est plus difficile et le territoire d'action trop vaste pour des projets à l'échelle d'un groupe de jeunes. Nous pouvons souligner cependant la réussite du portage en Poitou qui a permis, sur la 2^e année, d'assurer le portage du PLJ par les anciens participants, permettant de mettre davantage de jeunes en action.

Concernant le protocole d'évaluation, il a constitué en une fiche synthétique de 8 questions, que chaque porteur de projet remontait au groupe de travail national chaque semestre, afin de faciliter l'évaluation finale. Le cabinet d'évaluation s'est déplacé en observation dans certains PLJ afin de se rendre compte des jeunes présents, de leur motivation et de leur engagement. Mais cela a eu peu d'impact sur l'exécution des actions.

Cette action n'a pas interféré avec le droit commun. Elle visait à rassembler des jeunes dans une optique de mobilisation et de découverte de l'engagement. Certains projets post-PLJ sont intervenus sur le sexisme, le contrôle des jeunes ou leurs conditions de vie. L'action visait aussi à sensibiliser les jeunes, à leur faire prendre conscience de discriminations dans certains cas. Peut-être que des élus ou d'autres associations ont eu envie de faire évoluer le droit concernant les revendications et actions du PLJ, mais ce n'était pas du ressort des organisateurs.

2. Interventions en milieux scolaires

Les interventions en milieu scolaire (IMS) ont été initiées suite au chantier n°11 du Plan d'action pour la Jeunesse du Comité Interministériel sur la Jeunesse de février 2013. Il était préconisé que les associations travaillent sur l'information et la sensibilisation des jeunes à tous les types d'engagement, tout au long du parcours scolaire. Un autre enjeu était de mobiliser des jeunes éloignés des pratiques d'engagement en intervenant directement au sein des structures éducatives.

Les interventions en milieu scolaire reposent sur une idée simple : tous les jeunes sont obligés d'aller à l'école jusqu'à 16 ans et une grande majorité continue jusqu'à 18 ans ; il s'agit donc d'un « public captif », au sens où il est déjà mobilisé et rassemblé et où la diversité existe en partie selon les établissements. Le rôle de l'école et des acteurs éducatifs a été réaffirmé ces dernières années comme un rôle de découverte de l'engagement, de découverte de la société et nous y avons rencontré un écho favorable en proposant nos interventions.

3 types d'interventions en milieu scolaire ont pu être testés :

- Les interventions en classe pour favoriser l'expression des jeunes sur des questions sociétales et les sensibiliser à l'engagement ;
- Les interventions menées dans le cadre des temps méridiens, dans des locaux prêtés par l'établissement accueillant ;
- Les interventions menées auprès des jeunes en Maisons Familiales Rurales (MFR) et lycées agricoles et visant à faire réfléchir les jeunes sur leur engagement professionnel et leur responsabilité en agriculture.

Dans la plupart des situations, c'est le MRJC qui démarché l'établissement scolaire. Cela passe soit par le contact d'un professeur, soit par la direction, soit, plus rarement, par l'intermédiaire d'un jeune du MRJC qui souhaite faire connaître son engagement. Le lancement du projet se fait ensuite selon l'engagement de l'établissement et sa propension à inscrire cette démarche dans son projet pédagogique.

Dans quelques situations, ce sont les établissements qui viennent démarcher le MRJC. Les interventions prennent alors place dans le programme scolaire, que ce soit dans les établissements privés pour offrir des alternatives au catéchisme ou dans les établissements agricoles pour offrir une autre réflexion sur l'agriculture.

Au sein du MRJC, le permanent national en charge de ce dispositif propose depuis 2 ans des journées de regroupement entre porteurs de projet : cela permet d'échanger sur les pratiques, les difficultés et les obstacles, de construire un discours commun, des arguments pour convaincre les équipes éducatives.

Dans tous les cas, le point fort de la venue du MRJC (ou même d'une association) est que l'espace éducatif scolaire est transformé et donc la relation aux jeunes également. En effet, l'intervention n'est pas liée à une évaluation finale scolaire, la relation entre le militant MRJC et les jeunes n'est pas du type apprenant/sachant. A partir de là, le dialogue s'ouvre dans un rapport entre pairs.

Dans certaines expériences, « les jeunes ont tendance à faire de ces rencontres un espace « défouloir », pour exprimer leurs frustrations vécues au collège et il est difficile de les engager sur une dynamique de projet constructive. Mais cela confirme le besoin des jeunes de pouvoir s'exprimer sur ce qu'ils vivent au collège » (animatrice-permanente du Jura). Le

manque d'expression libre sur ce qui est vécu par les jeunes est criant dans de nombreux établissements éducatifs y compris dans leur pédagogie.

Le MRJC déploie une autre pédagogie qui trouve aussi son expression grâce à l'utilisation du jeu. Il est utilisé comme un moyen d'apprentissage et de coéducation entre les jeunes. Grâce à celui-ci, certains jeunes peuvent découvrir des situations sans l'aspect moralisateur : « *Le jeu était cool, il nous a apporté la compréhension du milieu et qu'il peut nous arriver des choses qu'on ne s'attendait pas du tout. Ce jeu nous permet de voir la réalité en face* » (jeune de la Vienne).

La plus-value associative est claire et permet aux enseignants de faire passer des messages de pair à pair et d'utiliser le MRJC comme médiateur entre eux et les élèves. Cela a pu être observé par les évaluateurs et grâce au questionnaire envoyé chaque semestre pendant les 28 mois de l'expérimentation. Les réponses au questionnaire ont alimenté les journées de discussion des porteurs d'interventions en milieu scolaire.

Ce dispositif n'a pas du tout concerné le droit commun.

3. Dynamique jeunesse sur les territoires ruraux

En 2014, le MRJC avait organisé un diagnostic interne sur plusieurs territoires ruraux qui semblaient souffrir d'une absence de dynamique jeunesse et/ou de structures d'accueil et de rencontres à l'échelle de leur territoire. Ces territoires diagnostiqués présentaient certains points communs : appartenance à une Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), éloignement des pôles universitaires, carence associative...

Ces constats faits, nous avons réunis plusieurs dizaines de responsables de nos sections régionales le temps d'une discussion, au printemps, pour faire le point sur cette analyse et voir comment nous pouvions collectivement y répondre. La proposition a été que le MRJC soit le point relais ou le point d'ancrage d'une dynamique sur un territoire et qu'il soit basé sur un lieu et sur des personnes.

La création de chaque dynamique jeunesse de territoire s'est donc traduite à chaque fois par le recrutement d'un animateur-permanent, la création ou la relance d'un collectif militant bénévole et l'installation du MRJC dans un lieu identifié.

Le partenariat a été une clé de la réussite de ces dynamiques jeunesse de territoires. En Alsace, cette dynamique s'est appuyée sur le développement d'un accueil et d'une animation aux Jardins de Marmoutiers, avec un partenariat avec Caritas Alsace et l'accueil de jeunes et de familles en difficultés sociales. En Nord-Pas-de-Calais, ce sont les liens avec une médiathèque qui ont facilité la mise en œuvre de cette dynamique, en Bretagne, avec un foyer de jeunes. L'importance du partenariat permet de rattacher l'animateur à un lieu.

Le recrutement fut différent selon les territoires. En Oise, en Aveyron ou en Alsace, des militants ou des personnes proches du MRJC sont devenus les animateurs de ces nouvelles dynamiques jeunes. En Loir-et-Cher ou Haute-Saône, le recrutement s'est fait par annonce du fait de la trop faible présence du MRJC sur ces territoires. Ici nous tenons à souligner que les personnes embauchées pour la mise en œuvre de cette dynamique ne sont pas des animateurs professionnels, ayant validé un DUT ou un BPJEPS dans le secteur. Certains disposaient de ces diplômes mais la majorité d'entre eux était issue de formations

diverses comme le développement local, l'hôtellerie-restauration ou les études agricoles. En effet, nous croyons au sein du MRJC que les capacités à associer des partenaires, à animer des réunions de travail collectif, à faire du réseau sur un territoire rural dépendent d'avantage d'un savoir-faire militant et d'un savoir-faire dans la relation avec l'autre qui relèvent souvent de l'éthique personnelle, de l'histoire collective et d'un réseau d'accompagnement de l'animateur-permanent.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces dynamiques, nous nous sommes interrogés sur les problématiques suivantes : comment faire de l'action associative où le collectif est garanti, où le salarié n'est pas seul face à lui-même ? Comment travailler la posture du salarié pour qu'ils soient un appui et un impulseur et non celui de qui dépend tout ?

Dans certains territoires (Oise, Charente-Maritime, Hautes-Pyrénées) des jeunes bénévoles fréquentaient déjà les activités du MRJC mais ils n'avaient pas franchi le pas de l'engagement. Le lancement de la dynamique de territoire a donc été l'occasion de leur faire prendre ces responsabilités. Cela n'a pas toujours été facile car il a fallu former sur le tas ces nouveaux responsables. En Hautes-Pyrénées comme en Oise, les responsables ont pu bénéficier de formations réalisées régionalement ce qui fut plus accessible et facile à organiser. Dans d'autres territoires (Loir-et-Cher, Aveyron, Weppes et Cœur de Flandres), les bénévoles étant en faible nombre ou très jeunes, la section locale a donc choisi de constituer un collectif bénévole d'adultes-appuis, engagés dans d'autres associations sur le territoire et connaissant le MRJC. Le rôle de ce collectif est d'apporter une aide, à la demande, à l'animateur-permanent, lui-même travaillant de concert avec le bureau régional. Ce collectif pouvait être composé de bénévoles expérimentés des réseaux d'Église ou d'Action catholique mais aussi d'anciens élus locaux, de membres d'associations de développement local ou encore d'anciens responsables du MRJC, prêts à aider la section locale à se développer.

Ici deux ressources ont été mobilisées à l'interne : l'accompagnement par le permanent régional et le cycle de formations des permanents. L'animateur-permanent régional dans l'accompagnement de la structuration de la dynamique jeunesse locale a eu comme rôle d'empêcher l'isolement au travail mais aussi d'intégrer l'animateur local à la dynamique de réseaux portée par le MRJC. Cela a pu se faire avec certains partenaires agricoles, certains partenaires éducatifs ou d'Église. L'autre ressource était l'accompagnement mis en place par l'instance nationale du MRJC. Il consiste en 3 semaines de formation garanties pour l'animateur-permanent prenant ses fonctions, le déplacement des chargées de missions pour travailler sur une problématique, la rédaction de dossiers de subventions et à la rencontre de partenaires ou l'organisation d'un échancier rapproché pour aider l'animateur local à projeter ses actions et capitaliser. Il faut souligner que sur ce type de projet de récréation d'une dynamique locale, les effets ne sont pas visibles du jour au lendemain. Comme le souligne l'animateur de Poitou-Charentes : *« Les jeunes qui participent à ce projet ont des âges différents (de 11 ans et demi à 16 ans à l'heure actuelle), ont des degrés d'autonomie différents et sont issus de milieux sociaux différents. Il est impossible de répondre de manière immédiate et identique aux attentes de chacun. C'est un travail de fond qui demande de la confiance réciproque et une connaissance fine de chaque jeune et donc qui demande du temps ».*

Comme dans de nombreuses associations, l'effort demandé à l'animateur salarié est important car il doit pallier au manque de bénévoles sur certaines actions. Il a la responsabilité d'impulser : « *Pour encadrer convenablement les jeunes qui fréquentent le local, il est nécessaire d'avoir deux animateurs à chaque séance, ce qui est parfois difficile à mettre en place. Cette difficulté est en lien avec le manque de soutien financier* ». Une autre difficulté est de trouver le bon timing partenarial, comme le souligne l'animatrice-permanente du Nord Pas de Calais : « *D'autres part, nous devons tenir compte très régulièrement d'une temporalité des partenaires qui n'est pas la même que la nôtre. Ainsi, il arrive que les établissements scolaires répondent très tardivement à nos propositions, ceci nous obligeant à réadapter régulièrement le programme de l'année, les profils de poste des permanents au fur et à mesure. De même, il n'est pas toujours aisé de prévoir des actions sur du long terme. Il s'agit d'opportunités qui se présentent et il faut ensuite savoir saisir ces propositions pour en faire des perspectives à long terme.* »

Après 2 ans et quelques mois de dynamique jeunesse lancée sur plusieurs territoires, on remarque une difficulté réelle à s'implanter dans de nouveaux territoires sur un temps aussi court et avec peu de forces vives au départ (réseau et jeunes). Toutefois, les dynamiques semblent prendre quand il y a un lieu fixe (Matha en Charente-Maritime, Marmoutier dans le Bas-Rhin) ou que la dynamique s'ancre dans le territoire d'une communauté de communes à une petite échelle (Hautes-Pyrénées, Ille-et-Vilaine, Oise...).

4. Campagne de sensibilisation

Pour rappel, les objectifs étaient de :

- « - *Sensibiliser les jeunes ruraux à la vie associative, à l'engagement et à la prise de responsabilité au sein d'associations.*
- *Faire évoluer le regard de la société sur l'engagement des jeunes.* »

Notre campagne de sensibilisation a mis du temps à prendre forme et à être lancée. Son lancement a été retardé du fait qu'elle était programmée en même temps que les campagnes GenerationCampColo en 2015-2016 du Ministère. Cela nous semblait être peu lisible que de relayer plusieurs campagnes au même moment sur les thèmes de l'animation. Notre propre campagne a longtemps été travaillée à l'intérieur du groupe qui la pilote avec l'ensemble des outils d'analyse autour de la mobilisation déployés dans le cadre de notre expérimentation. Ce comité de pilotage s'appelle Le Labo de L'Educ Pop et est une commission nationale du MRJC qui réunit animateurs-permanents et militants pour travailler la question de l'engagement, du renouvellement des pratiques d'éducation populaire et des questions de pédagogie. Au début du projet, ce groupe avait la charge d'un séminaire sur l'Education Populaire en décembre 2014 qui a nourri le présent projet mais aussi levé de nouvelles problématiques sur l'engagement au sein de notre association. En effet, ce stage de recherche sur l'éducation populaire a permis de mettre en exergue des pratiques nouvelles pour aller vers l'autre et passer à l'action. Ces pratiques ont été questionnées et testées sur les territoires ce qui a enrichi le travail des sections mais a aussi induit une conduite différente de notre expérimentation.

D'un point de vue pratique, nous avons mis en place cette expérimentation comme prévue : réalisation de questionnaires sur le rural et l'engagement, déploiement de militants

pour aller à la rencontre de jeunes, réalisations de défis via Facebook, réalisations de 3 affiches et 2 vidéos pour valoriser l'engagement.

Nous avons choisi de valoriser l'engagement à travers l'animation de territoire et l'animation de jeunes, grâce notamment à la vidéo « top 8 de l'animateur ».

De 2014 à 2016, notre campagne de mobilisation sur l'engagement s'est déployée de la manière suivante :

- les questionnaires de sensibilisation à l'engagement ont été menés dans 10 territoires, accompagnés de démarche de diagnostic et de rencontres d'élus dans 2 cas, grâce à la mutualisation de ce travail avec une formation annuelle et historique de notre association autour du diagnostic de territoire, destinée chaque année à nos animateurs-permanents.
- les affiches réalisées plaisent et renforcent le sentiment de valorisation de l'engagement chez certains de nos militants ; elles plaisent aux partenaires et permettent d'engager la discussion sur le terrain.
- la participation aux défis Facebook via la page « Passe à l'action » a été en hausse au fil des défis, suscitant la curiosité et l'envie pour les bénévoles locaux de montrer leurs savoir-faire et leur envie de se dépasser. Les défis étaient divers : constituer un kit d'engagement, contacter et rencontrer des anciens et des futurs animateurs, réaliser une photo d'engagement et de vie d'équipe, etc.
- des jeunes ont été rencontrés et des contacts ont été pris. Cependant, nationalement, nous n'avons pas de moyens assez fins pour voir comment ces contacts sont entretenus localement, même si quelques échos semblent nous montrer que cela est difficile.

Aujourd'hui, la démarche de rencontres et de mobilisation via des questionnaires a trouvé sa place et se poursuit en 2017, preuve que l'aide de départ permet de lancer des initiatives.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
CNEAP	Réseau de lycées agricoles privés	Membre du Comité de Pilotage National, partenaire local au travers de certains lycées pour mener des interventions en milieu scolaire.
MFR	Réseau des maisons familiales rurales	Partenaire local au travers de certains lycées pour mener des interventions en milieu scolaire, et pour la campagne de mobilisation.

UNHAJ	Réseau des foyers de jeunes travailleurs	Au début, prévu dans le comité de pilotage mais cela ne s'est pas fait ; davantage sollicité au plan local pour l'organisation des Parlements Libres des Jeunes et pour des événements de dynamique de territoires.
Collectif Pouvoir d'Agir	Réseau lié au Parlement Libre des Jeunes	Réseau informel, ils ont été liés au projet via le collectif national de supervision des Parlements Libres des Jeunes (PLJ).
Centres Sociaux et Socio-culturels	Réseau associatif	Très impliqués localement, pour l'organisation des PLJ.
Aequitaz	Association de la région Rhône-Alpes	Initiatrice des PLJ, cette association participait à la co-organisation d'un PLJ et au collectif national de supervision des PLJ.
Secours Catholique	Réseau Associatif	Ce réseau est un partenaire financier du MRJC, mais avec le FEJ et le développement de certaines actions, le Secours Catholique a été impliqué dans la réussite du projet : mise à disposition d'un lieu en Alsace, conventionnements départementaux en Centre, conventions BAFA.
Enseignement Catholique	Collèges et lycées de l'enseignement catholique	La réussite des Interventions en Milieu Scolaire doit à leur disponibilité locale et aux envies des directions locales à proposer des alternatives au cours de religion dans certains établissements ; de plus, le MRJC a également pu apporter son savoir-faire en méthodologie de projet.
La Boîte sans Projet	Association picarde	Spécialisée dans l'intervention citoyenne et la méthodologie de projet, elle était impliquée dans le démarrage de la dynamique de territoire dans l'Oise.
Les Cités d'Or	Association lyonnaise	Partenaire et co-initiatrice d'un Parlement des Jeunes en Rhône-Alpes
Compagnons Bâisseurs	Association de chantiers de jeunes bénévoles et de volontaires	En région Centre, ils sont partenaires dans organisation du Parlement Libre des Jeunes.
MJC	Réseau de maisons et d'initiatives portées par les jeunes sur la culture	En Lorraine, ils sont partenaires dans organisation du Parlement Libre des Jeunes.

La Motte des Fées	Association de Charente-Maritime	Cette association a été un partenaire déterminant pour l'implication et l'implantation de la dynamique de territoire à Matha (17).
Centre d'Activités Jean Jaurès d'Hazebrouck	Centre de loisirs local	Association partenaire du MRJC Nord-Pas-de-Calais sur l'installation d'une dynamique commune d'activités autour du bonheur.
SGDF	Réseau associatif de scoutisme	Partenaire de dynamiques de territoire, en Bretagne, en Alsace.
Enseignement Supérieur	Universités	Partenaire de formation autour de la méthodologie de projet et de formation à la coopération, en Bretagne ou Rhône-Alpes.
La Gibbeuse	Association poitevine	Partenaire sur des chantiers participatifs et des ateliers d'autoconstruction
UNML	Réseau des missions locales	Partenaires sur les PLJ et dynamiques de territoire, notamment en Bretagne
Lavigney, Fougères, Rouvroy, Mende, Matha...	Communes	Partenaires financiers ou logistiques ou de mobilisation, régulièrement utilisés lors de dynamiques de territoire et d'événements.
CCFD-TS	Réseau de solidarité internationale	Partenaire lors d'organisation d'événements concernant des sujets des sujets comme les réfugiés, la solidarité internationale. Association ressource pour les jeunes bénévoles, en Bretagne, Loir-et-Cher.
la Serpentine	Réseau des médiathèques des Flandres	Association partenaire du MRJC Nord-Pas-de-Calais sur l'installation d'une dynamique commune d'activités autour du bonheur.
PAEJ	Association liée à la mission locale de Lozère	Partenaire pour le développement d'actions et d'événements avec le MRJC Lozère
CIVAM	Réseau associatif agricole	Partenaire d'actions tournées vers l'agriculture, tant auprès d'établissements scolaires que d'un public jeunes adultes.

Le projet a permis de mobiliser des partenaires avec lesquels nous continuerons à travailler soit directement sur le terrain, soit nationalement, soit dans des coordinations. D'ores et déjà nous pouvons distinguer plusieurs types de partenaires :

- Les partenaires nationaux très autonomes localement : certains, comme l'UNHAJ, les CIVAM, le Secours Catholique sont des associations très fédérales et donc très indépendantes dans leur fonctionnement. La signature d'une convention nationale avec eux n'a eu que très peu d'effet. Il a fallu convaincre, territoire par territoire, projet par projet, de l'opportunité et de l'utilité de la coopération. Ce travail a permis à certains de nos responsables militants locaux de se confronter à la démarche partenariale, à faire le premier pas. Il leur aura aussi permis de nouer des liens qui dépassent désormais le cadre du projet soutenu par le FEJ (notamment les conventions départementales avec le Secours Catholique sur l'engagement et la valorisation des parcours de jeunes accompagnés).
- Les partenaires nationaux qui peuvent encourager localement : d'autres partenaires nationaux, notamment dans l'éducation comme le CNEAP ou les MFR, ont été de vrais relais de nos propositions et la convention signée avec eux a été un élément déclencheur et facilitateur. Nous avons également pu élargir notre partenariat national avec eux, en étant désormais invités à certains de leurs travaux nationaux, en intervenant pour eux lors de formation, etc.
- Les partenaires locaux mobilisés pour l'occasion et devenus partenaires réguliers : il s'agit ici d'une grosse partie des partenaires mobilisés dans les dynamiques de territoires et dans les Parlements Libres de Jeunes. Ils sont souvent en lien direct avec des jeunes, et partagent souvent une même préoccupation centrale : l'animation de leur territoire. Le travail avec le MRJC leur a permis d'ancrer certaines propositions, de sortir de l'isolement parfois en tant qu'acteur éducatif isolé par exemple. Pour certains, nous les connaissions déjà, pour d'autres le projet a permis de bâtir des relations interpersonnelles et entre structures fortes qui donnent envie d'aller plus loin, sur de nouvelles actions.

Le plus gros obstacle dans notre lien aux partenaires a été l'asymétrie de notre relation avec certains. En effet, nous sommes une association en majorité bénévole, uniquement gérée par des jeunes. Cela entraîne un rapport au partenariat beaucoup plus spontané, moins codifié, qui demande une disponibilité les soirs et week-end. Certains projets ont donc été freinés car des associations dont l'animation des partenariats repose sur les salariés étaient moins mobilisables le week-end. De plus, elles doivent de leur côté assumer un financement lourd qui peut rendre secondaire le partenariat avec une association comme la nôtre, surtout lorsque l'on ne se connaît pas. D'autres partenaires sont des associations avec des bénévoles expérimentés qui ont dû déployer une plus grande patience dans leur rapport avec nos jeunes bénévoles, parfois peu structurés dans leurs demandes car découvrant l'engagement.

Nous avons aussi pu apporter dans nos partenariats notre expérience en matière de prise de responsabilité des jeunes, de partage du pouvoir, de favorisation de l'expression par les jeunes et de prises de décision en commun (notamment les PLJ).

Ces partenariats ont été une réussite globalement, et même si peu avaient été projetés, beaucoup ont su répondre à notre appel quand nous arrivions à formuler un besoin de coopération ou que nous allions leur proposer de nous associer.

2. Partenaires financiers

Les partenaires financiers qui ont été intégrés au projet :

- **Ministère jeunesse** : DRJSCS, DDCSPP : co-financement des postes par des postes FONJEP. Soutien des projets de jeunes par plusieurs DRJSCS ou DDCSPP locales
- **Régions** : Soutiens de plusieurs conseils régionaux dans le cadre des PLJ : ex Conseil régional de Poitou Charentes / Aquitaine, Rhône Alpes, Lorraine, Centre
- **Départements** : participation de certains départements au PLJ : ex Lorraine mais également aux dynamiques de territoires : actions d'animation locale et de projets de jeunes (ex Jura)
- **Communes** : les communes ont d'avantage participé à appuyer notre projet par des mises à dispositions de locaux notamment pour des réunions ou des espaces pour l'accueil de séjours et de fêtes locales.
- **CAF / CNAF** : la CNAF a soutenu notre expérimentation dans le cadre des PLJ et de l'animation de territoires. Elle a soutenu notre travail de co ordination de la démarche en tant que tête de réseau. Les CAF locales sont également venues co financer des projets d'animation locale.
- **MSA** : Soutien national et soutiens des MSA locales pour des Interventions en milieux scolaires ou l'envoi de jeunes issus de territoires ruraux en séjours.
- **Fonds européens** : nous avons également eu le soutien d'un financement européen dans le cadre du projet de camp national dans l'Oise a l'été 2015 par une subvention dans le dispositif Erasmus + dialogue structuré : rencontre entre des jeunes et des élus pour questionner et débattre sur les services nécessaires pour l'installation des jeunes sur les territoires ruraux.
- **Agences de services et de paiements** : plusieurs animateurs embauchés pour le lancement de dynamiques de territoires ont été embauchés en emploi aidé / emploi d'avenir dans le cadre de dynamiques de territoires. La diminution des emplois associatifs et des financements sur fonctionnement des collectivités locales ou services déconcentrés tend à rendre de plus en plus complexe l'équilibre financer des emplois associatifs dans notre structure, d'où ce type de recours à des aides à l'emploi. La pérennité de plusieurs pistes d'animateurs sur ce type de poste sur pose aujourd'hui suite à la fin des aides à l'emploi.
- **Secours Catholique, diocèses** : les diocèses locaux nous soutiennent dans les dynamiques de liens avec les aumôneries. Ces liens sont traditionnels, mais ces partenaires locaux sont venus soutenir nos démarches de lancement de dynamiques de territoires notamment.
- **Fondations** : il a été plus difficile pour nous d'approcher des partenaires privés (autre que les diocèses) dans le cadre de cette expérimentation. La fondation Passion Alsace a cependant soutenu le projet autour du jardin de Marmoutier dans le Bas Rhin en 2014

Le FEJ a été l'occasion de lancer des dynamiques de mobilisation dans des territoires nouveaux. En cela il a été levier pour déclencher certains partenariats financiers et/ou opérationnels. Cependant ce n'est pas seulement le volet financier qui a aidé mais l'existence du soutien sur une dynamique locale qui a montré que c'était possible. Possible

pour les militants de l'association de se lancer dans l'aventure d'un Parlement Libre des Jeunes, dans du temps salarié en faveur d'une sensibilisation scolaire, etc.

La sécurisation sur 2 ans pour chaque projet, dans le cadre du soutien apporté par le FEJ, a été une aide précieuse pour structurer nos propositions et les faire connaître. Le travail sur la durée a permis de fidéliser ou concrétiser certains partenariats sur la durée et sécuriser les jeunes responsables du MRJC dans les actions menées.

La plupart des partenaires vont continuer de soutenir les sections locales du MRJC ayant développé des projets dans le cadre du FEJ, dans la mesure de la durée des conventionnements signés (FONJEP, CAF, Régions). Pour d'autres, les premiers projets ont été le moyen de se faire connaître et reconnaître. Ainsi, les futurs appels à projet et demandes de soutien en seront facilités.

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	33 %
Cofinancements extérieurs à la structure	62 %
Autofinancement	5%

C. Pilotage de l'expérimentation

- Nationalement

Dès le démarrage de l'expérimentation, le MRJC a réuni autour de lui des partenaires et des experts pour composer un comité de pilotage national du projet. Se réunissant tous les 6 mois, ce comité de pilotage a permis de remplir les objectifs suivants :

- suivre l'évolution des projets de manière collective ;
- profiter des différents points de vue pour enrichir ce suivi et sa conduite ;
- profiter de cet espace pour faire des ponts entre le projet soutenu par le FEJ et les projets ou recherches des partenaires et experts réunis ;
- permettre à la MAFEJ de nous faire ses retours sur la conduite du projet.

Le comité de pilotage réunissait des sociologues (Sandra Gaviria, Alexandre Pagès), des membres d'associations partenaires (CNEAP, Foyers Ruraux, Union Nationale des Missions Locales(UNML)) et des représentants de partenaires publiques (MSA, INJEP). Une des

difficultés a été de réunir davantage de représentants, d'institutions publiques comme la CNAF, de nos partenaires associatifs comme le Secours Catholique ou l'Unhaj.

Le MRJC avait signé, au tout début de l'expérimentation, une convention avec le CNEAP et l'UNML qui a été un facteur facilitant pour leur intégration dans le comité de pilotage mais aussi probablement un facteur décisif pour le succès du projet. Ce rapprochement nous a permis de développer d'autres liens, hors projet : travail commun sur le service civique avec l'UNML, développement de projets autour des délégués de classe et autour de l'installation agricole avec le CNEAP.

Le comité de pilotage a pu, à chaque occasion, rencontrer un ou des porteurs de projet venus de nos sections locales engagées dans une des 4 actions portées. Cela donnait du concret aux interlocuteurs présents autour de la table et permettait que les discussions se fassent dans les conditions réelles, avec les enjeux vécus localement, les contraintes d'exécution, pour comprendre au mieux ce qui fonctionnait ou ce qui fonctionnait moins.

Pour une des quatre actions, à savoir les Parlements Libres des Jeunes, nous étions membres d'un collectif national où se retrouvent les porteurs de PLJ. Ce collectif national permet de faire les bilans des PLJ tenus, d'échanger entre acteurs impliquant des jeunes et diffuser ce dispositif pour l'essaimer toujours davantage.

Il est à souligner que nous n'avons pas rencontré d'autres porteurs de l'expérimentation au cours du projet, et seulement 2 lors d'un entretien collectif à la fin du projet avec le cabinet d'évaluation. Nous avons trouvé cela dommage et regrettable, car nous n'avons pas pu nous enrichir les uns les autres des bonnes pratiques. Nous pensons que si le Ministère avait organisé un lancement commun du projet en invitant les 16 porteurs de projet, nous aurions pu être aidés pour faire le premier pas. Nous espérons cependant que la présentation officielle du rapport final des évaluateurs permettra ces échanges et ces rencontres.

- À l'interne de l'association MRJC

Au sein du MRJC, le projet a été piloté par 4 personnes : le vice-président, dont le mandat a coïncidé avec la durée du projet, la chargée de développement, qui a contribué à construire le projet puis à le suivre, 2 secrétaires nationaux de l'association, spécialisés sur la mise en place d'une des 4 actions. Ce portage collectif a permis de diviser le travail, et de faire du lien entre le projet et le portage quotidien des dossiers de chacun : croisement des interventions en milieu scolaire avec les problématiques de l'agriculture chez les jeunes, lien entre la campagne de mobilisation et le travail de recherche-action de notre Labo de l'Educ Pop, développement de Parlements Libres des Jeunes avec les partenaires jeunesse connus dans d'autres lieux de représentations. Nous pensons qu'un portage du projet par un seul responsable national aurait conduit à son essoufflement mais aussi à l'absence de diversification dans sa mise en œuvre.

Dans le lien aux sections locales, nous avons prévu deux choses dès le démarrage du projet :

- le conventionnement en interne entre le national et le local sur chaque action, afin d'inciter les jeunes responsables à respecter certains engagements (financiers, rendus, partenariats) ;

- la remontée, tous les 6 mois, d'un questionnaire sur la conduite de leurs actions, afin que le bilan réalisé à la fin des 28 mois ne se fasse pas sur des souvenirs mais sur des écrits et des analyses observées et recueillies.

Le questionnaire d'évaluation semestriel

Comme évoqué précédemment, nous avons recueilli chaque semestre des données pour faciliter l'évaluation semestrielle et surtout faciliter l'évaluation finale. Ces données étaient recueillies via le questionnaire retranscrit-ci-dessous.

1. Titre du projet, lieu de l'action, bref descriptif du territoire

Sélectionner action PLJ, IMS ou dynamique de territoire

2. Public ciblé

3. Actions menées sur janvier 2016 – juin 2016

- Objectifs
- Moyens mis en œuvre

4. Auto-évaluation

Expliquez comment vous répondez aux critères de la convention.

5. Caractère expérimental de l'action

6. Difficultés rencontrées

7. Témoignages de jeunes bénéficiaires

8. Sur le 2^{ème} semestre 2016, quelles actions prévues ?

Chaque section a participé à ce travail de rendu, narratif et financier, même si nous avons choisi de centraliser certaines choses (comptabilité, écriture finale) et de ne pas créer de comités de pilotage locaux pour éviter la surcharge de travail en local.

Le pilotage de l'expérimentation s'est donc bien déroulé, il aurait pu être plus poussé au vu des difficultés rencontrées mais nous retenons cette idée d'un comité de pilotage national sur de nouveaux projets : organisation d'un festival de 5000 jeunes à venir dans 2 ans, travail sur la question de la jeunesse en milieu rural. Ce mode de travail nous permet d'avancer et de s'enrichir des apports d'organisations extérieures sur notre propre action.

D. Difficultés rencontrées

Au cours des 2 ans et demi de projet, nous avons été confrontés à plusieurs difficultés, que ce soit à l'interne de l'association, face à des pratiques nouvelles ou à l'externe, dans le lien aux partenaires ou avec des jeunes. Les difficultés listées ci-dessous sont nos principales difficultés dans la conduite de l'expérimentation :

- Les Parlements Libres des Jeunes :

- la 1^{ère} difficulté et la plus importante est celle du suivi des projets. L'exemple vécu en Centre en janvier 2016 est parlant : « Dans le 2^e après-midi du PLJ les jeunes se sont positionnés sur des groupes de travail qu'ils voulaient continuer à alimenter. Ils se sont

ensuite retrouvés en groupe de travail pour s'organiser pour « les suites » à mettre en place. Cependant, quelques semaines après, certains jeunes n'avaient pas eu de nouvelles de leurs groupes et le collectif. C'est une difficulté à faire vivre dans le temps ces groupes, que nous pouvons mettre à l'actif de deux choses : le manque de savoir-faire de certains partenaires dans le suivi d'un projet sur le long terme et le piège de l'événementiel qui demande beaucoup d'énergie pendant, mais que l'on peut oublier après. » Ce manque de suivi des groupes n'a pas empêché d'avancer sur certains projets ou de revoir certains jeunes l'année d'après, mais force est de constater que nombre d'associations sont plus fortes sur l'événement que pour gérer les rebonds de l'après. C'est une force du MRJC d'assurer ce suivi auprès de jeunes mais la dispersion des participants sur le territoire a aussi été un frein au passage à l'action.

- Une 2^{ème} difficulté a été ciblée grâce au PLJ en Lorraine : « A mi-chemin du projet, les principales difficultés rencontrées sont la coordination du collectif porteur du PLJ Lorraine. Chaque partenaire ayant à gérer d'autres dossiers sur le même temps, il est parfois difficile de se retrouver pour prendre des décisions communes. » Cela demande un effort partenarial qui n'est pas nouveau, mais face à la diminution des moyens des associations, les salariés éprouvent des difficultés à mener plusieurs dossiers de fonds.

- La 3^{ème} difficulté des Parlements Libres des Jeunes est que « l'implication et la mobilisation de jeunes bénévoles, non affiliés à des structures, reste une question qui reste en suspens. Si on constate sur 2015 et 2016 la participation de plus de jeunes non issus d'associations, leur implication dans les groupes d'action ou dans la préparation des Parlements ne va pas toujours de soi. » Ce constat doit permettre d'engager une réflexion sur les Parlements Libres des Jeunes : comment la mobilisation pourrait-elle se faire hors associations ? Est-ce faisable de se passer des corps organisés pour mobiliser les citoyens ? Cette réflexion alimente le débat public par ailleurs.

- Les Interventions en milieu scolaire

- « La première difficulté est le contact avec la direction d'établissement ; parfois c'est via un enseignant, d'autres fois c'est via le personnel technique, cela manque de coordination et/ou d'intérêt de la part du chef d'établissement. Inversement, quand la direction d'établissement est impliquée, des difficultés naissent en lien avec l'équipe pédagogique : pas prévenue des interventions, pas de communication entre et à la fin. » Ce témoignage, issu d'une de nos sections, montre que l'entrée dans l'institution scolaire n'est pas évidente et qu'il peut y avoir des ambitions contraires entre le directeur et l'équipe pédagogique d'un même établissement. Si cela n'est pas nouveau, cela n'avait pas été anticipé par les militants et permanents du MRJC dans le phasage de leur action, générant retard, déception ou incompréhension.

- Les interventions en milieu scolaire ont été difficiles également par rapport à la fidélisation des jeunes, au maintien dans la durée d'un projet ou pour la poursuite hors établissement de l'engagement. Concrètement, intervenir 1h par mois dans une classe ou lors d'un temps de pause le midi n'aide pas suffisamment à construire un lien entre les jeunes et l'animateur du MRJC. Pour certains de nos permanents, des choix n'ont pas réussi à être faits pour intensifier ces relations et multiplier les rencontres dans le même

établissement, privilégiant la tournée dans plusieurs établissements ou d'autres échéances extérieures.

- Également, l'un des défauts des interventions en milieu scolaire est que l'intervention se déroule en général en complicité avec les professeurs ou l'équipe éducative. Cette proximité peut amener les élèves à voir les animateurs du MRJC comme partenaire d'une institution scolaire qui peut les rejeter ou en tout cas ne pas répondre à leurs attentes. Le MRJC peut ne pas être alors vu comme un espace pour faire autre chose que l'école. C'est un problème car le MRJC est un acteur de l'éducation populaire, et de l'éducation non-formelle et son association par les élèves à l'éducation nationale nous place dans une situation non-favorable.

- Enfin, *« il reste la rigidité du cadre scolaire par rapport à nos actions (créneaux horaires très stricts, aménagement de l'espace pas toujours optimal pour permettre le travail en groupe, les débats, etc.). Ce cadre parvient à être bougé parfois, quand il y a une complicité avec l'équipe pédagogique et plutôt en établissements comme les MFR ou lycée professionnel. »* Ce témoignage d'une section est important pour voir comment l'éducation populaire, l'éducation non-formelle a encore du travail pour pénétrer les mentalités de l'éducation nationale. Et surtout comment nos animateurs ont du mal à faire comprendre leurs idées et méthodes pédagogiques à certains acteurs de l'éducation nationale.

- Les dynamiques jeunesse de territoire

- *« Le redémarrage d'une dynamique associative et MRJC en Aveyron et Lozère se fait aussi en lien avec une histoire de l'association. Cela a été compliqué avec des acteurs agricoles ou associatifs, car c'est en lien avec des conflits datant d'années voire dizaines d'années avant (orientation agricole, actions revendicatives). Certaines personnes pourtant passées par l'association ont fermé totalement certaines portes. »* Ce témoignage montre la difficulté parfois du lien partenarial et l'impuissance de certains jeunes militants face à des rancœurs lointaines sur un territoire.

- *« En Charente-Maritime, les jeunes qui participent au projet de local jeunes ont des âges différents (de 11 ans et demi à 16 ans à l'heure actuelle), ont des degrés d'autonomie différents et sont issus de milieux sociaux différents. Il est impossible de répondre de manière immédiate et identique aux attentes de chacun. C'est un travail de fond qui demande de la confiance réciproque et une connaissance fine de chaque jeune et donc qui demande du temps. De plus, les jeunes n'étant pas tenus de venir au local toutes les semaines et d'y rester tout l'après-midi, il est très difficile pour les animateurs d'anticiper le nombre de jeunes présents à chaque séance. »*

- A Matha, en Charente-Maritime, l'animateur-permanent relève des difficultés autour de la convivialité. Celle-ci est favorisée pour développer le projet et l'appropriation du lieu par les jeunes mais elle a pour conséquence de retarder l'avancée du projet. En effet, les jeux et moments conviviaux peuvent être préférés à des moments de réflexion ou de bricolage, ou de rencontres de partenaires.

- Il est fait état dans plusieurs territoires, comme dans le Bas-Rhin, d'une forte concurrence dans la proposition d'engagement des jeunes avec le sport et la culture notamment. Y compris en milieu rural, ces activités prennent du temps aux familles et aux jeunes, mais surtout du temps transport ce qui peut gêner un engagement situé en-dehors du village.

- Une difficulté a été soulevée en Nord-Pas-de-Calais c'est l'incapacité à répondre à des opportunités par les membres de l'association. La présence sur le territoire permet beaucoup de rencontres, mais aussi beaucoup de sollicitations de par le fait que le MRJC est parfois l'un des rares lieux d'engagement et de valorisation de la parole de jeunes. Seulement, il faut apprendre à faire des choix entre une rencontre opportune et d'autres moins, entre une nouvelle porte d'entrée et des entrées ressassées. C'est un apprentissage quotidien pour l'animatrice-permanente ainsi que les bénévoles locaux.

- En Alsace, le projet a quasiment pris fin car le travail était trop centré sur l'action du permanent et peu porté par des bénévoles. Cette alchimie est à construire précieusement ce qui est difficile pour un premier engagement quand les responsables n'ont pas suffisamment de recul.

- Certains territoires avaient ciblé une zone trop étendue. Le contraste est fort entre l'expérimentation en Ille et Vilaine, en Loir-et-Cher et à Matha, en Charente-Maritime où le territoire restreint à une commune et quelques villages autour a permis de travailler en confiance, à partir d'un lieu et avec l'aide des institutions locales (paroisse, mairie, associations). Le fait de n'avoir pas su se restreindre repose sur deux difficultés : l'inexpérience de certains militants et permanents, mais aussi sur les sollicitations des réseaux gravitant autour du MRJC voulant le revoir chez eux. Certains anciens militants ou membres de réseau proposaient leurs services pour aider mais cela a pu conduire à de l'indécision chez les membres du MRJC devant faire des choix pour orienter leurs actions et analyser leur faisabilité. En n'ayant pas su dire « non » ou « plus tard » à certains réseaux, certains permanents se sont donc dispersés et n'ont pas pu construire de relations de confiance.

- La dernière difficulté a été renforcée par une autre difficulté dans certains cas : certains animateurs-permanents n'habitaient pas exactement sur le terrain de l'expérimentation, voire même pas dans la communauté de communes entourant le territoire ciblé. Pour construire avec les jeunes, il faut vivre au rythme du territoire, vivre au rythme du quotidien des jeunes, connaître leurs trajets, attirer leur attention sur les événements qui peuvent marquer leur quotidien, ou celui de leur famille. Vouloir créer du dynamisme et de la confiance demande à habiter sur le terrain et avec les mêmes cadres que le public ciblé et les partenaires visés.

- Les raisons liées à l'organisation interne du MRJC

- Concernant le démarrage de la campagne de sensibilisation, une difficulté a été la juxtaposition des calendriers de travail entre les porteurs de la campagne et les permanents et militants qui animaient le Labo de l'Educ Pop, comme décrit précédemment. La préparation de la campagne en même temps que l'organisation d'un séminaire fin 2014 autour de cette thématique fut un blocage pour la campagne, même si les résultats et les

débats du séminaire permirent d'alimenter en réflexions sur l'engagement le groupe d'animation et de construction de la campagne.

- Le projet avait été lancé et écrit par le secrétaire général du MRJC, en lien avec la chargée de développement national du MRJC, mais son mandat prenant fin en août 2014, il a été remplacé dans l'animation du projet par le vice-président du MRJC nouvellement élu, dont le mandat correspondait à la durée du projet. Il a fallu du temps pour que le vice-président se l'approprié et puisse l'animer auprès des sections ayant candidaté.

- les raisons externes aux actions et au MRJC

- Les Départements et les communautés de communes ont été difficiles à sensibiliser dans le contexte administratif actuel lié à la dernière loi sur la réforme territoriale. Les fusions, changements de compétences ou évolution du personnel ont été difficilement lisibles pour de jeunes bénévoles prêts à agir. Pas seulement sur les demandes financières mais aussi concernant les réseaux, les conseils, les relais des propositions ou l'intermédiation permise par les élus entre acteurs et entre projets.

- Les diminutions des dotations aux collectivités mais aussi aux associations rendent peu aisés la mise en place et la pérennisation du projet.

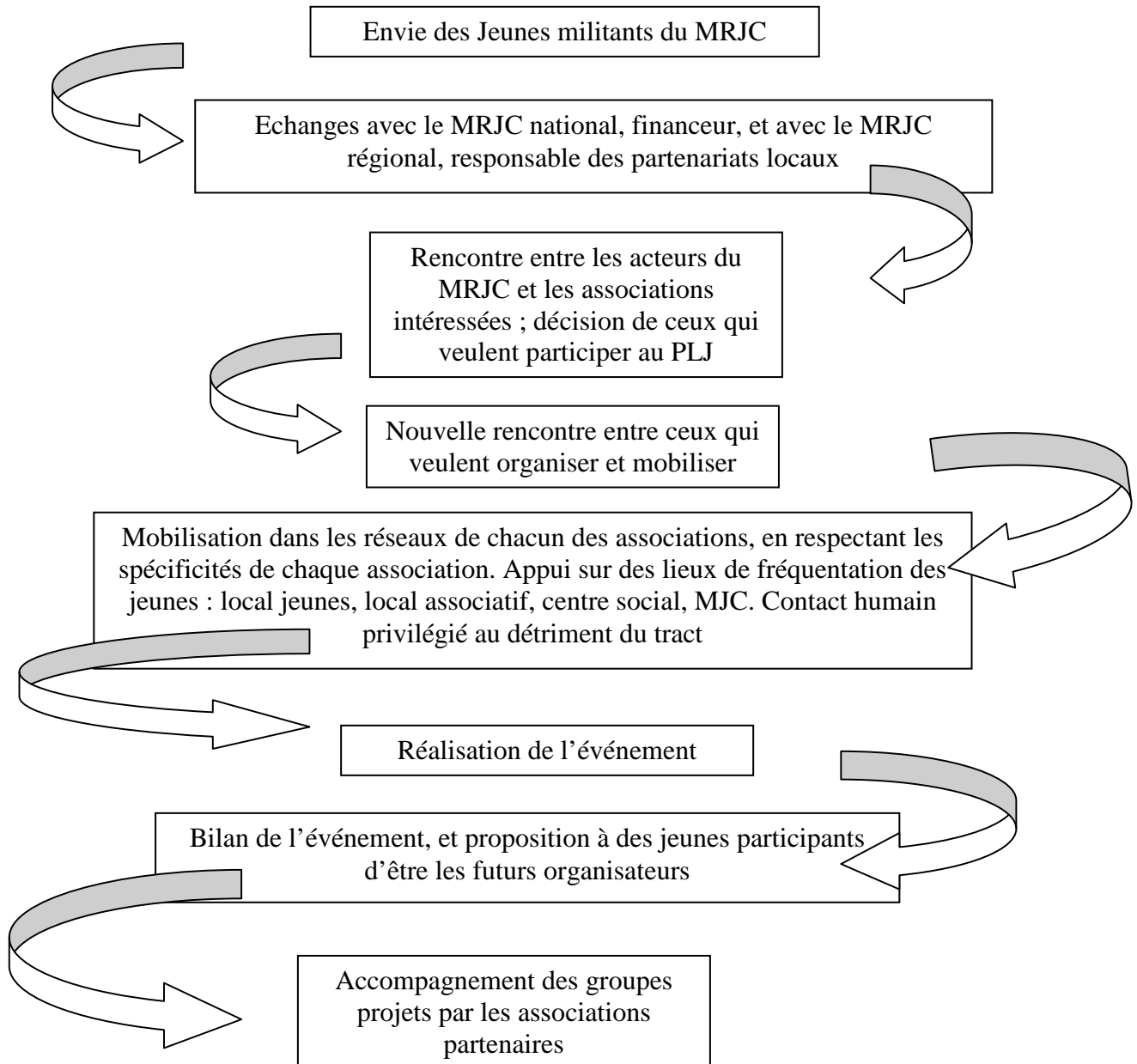
- En complément du précédent paragraphe, il faut souligner le manque de moyens dans l'éducation qui nous amène à penser que certaines interventions en milieu scolaire peuvent venir remplacer les professeurs et les assistants dans certains établissements. Soulignons que l'arrivée massive de volontaires en service civique dans les collèges voire les écoles augmentent ce sentiment chez nos militants qui aimeraient apporter une plus-value éducative aux élèves et non un palliatif au manque de personnels.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

Toutes les actions que nous avons mis en place ne se conjuguent pas de la même manière, et ne méritent pas une modélisation.

- Parlement Libre des Jeunes



- Interventions en milieu scolaire

Concernant les interventions en milieu scolaire, comme décrit précédemment, le travail commence de deux manières soit il s'agit d'une sollicitation de l'établissement sur un besoin spécifique (apport en cours, animation du foyer), soit il s'agit d'une proposition du MRJC dans une démarche de sensibilisation (agriculture, environnement, racisme). La demande est alors traitée et un premier obstacle doit être levé : qui du MRJC intervient ? le salarié ou le bénévole ? Une fois cette question résolue (grâce notamment à une participation financière ou non de l'établissement), il s'agit de lever un autre obstacle qui est la communication dans l'établissement : qui a demandé l'intervention ? Le directeur, le CPE ou le professeur ? Il s'agit de bien définir le rôle du MRJC en tant qu'acteur éducatif et sa complémentarité dans le projet pédagogique de l'établissement. Une fois ces questions résolues, l'intervention peut se réaliser. Elle nécessite un bilan avec les jeunes et un recueil de contacts pour permettre de recommencer avec les jeunes, car le lien entre l'association et les jeunes ne se fera que sur le long terme, par la répétition.

- Dynamique jeunesse de territoire

Il n'y a pas de modélisation possible, chaque territoire ayant fonctionné de manière différente. Nous pouvons noter cependant que la présence d'un salarié est nécessaire pour mettre en œuvre, au quotidien et sur le terrain, les décisions et actions, et entretenir la flamme bénévole. Dans plusieurs cas, un lieu peut servir de catalyseur et d'espace de rencontre pour des jeunes, mais il s'agit d'un moyen et non d'une modélisation. Cette dynamique jeunesse de territoire repose sur les modalités connues de « l'empowerment » et des savoir-faire de l'animation dans l'éducation populaire.

L'expérimentation a donc permis de rendre possible le croisement de façons de faire, de pratiques connues mais non-associées et de faire croiser des partenaires sur un même territoire.

- Campagne de sensibilisation

La modélisation n'apparaît pas pertinente pour la reproductibilité.

Pour conclure, au-delà de toute modélisation de dispositif, en tant que MRJC, nous tenons à souligner qu'un des moyens de révéler des dispositifs d'engagement et de faire émerger de nouvelles manières d'inclure des jeunes dans la vie citoyenne, est encore de se baser sur le travail de terrain des conseillers et inspecteurs Jeunesse et Sport, sur leurs liens entretenus avec les associations, sur leur capacité à révéler les nouvelles pratiques.

Ce que le projet nous a aidé à voir, c'est justement que dans plusieurs préfectures, il n'y a plus d'inspecteurs Jeunesse et Sport, et de moins en moins de conseillers et que le travail d'accompagnement à la citoyenneté, est de plus en plus délégué de fait aux associations. Les conseillers JEP pourraient, en plus grand nombre, accompagner davantage de projets et faire remonter au ministère les véritables pistes d'amélioration des dispositifs d'action publique en faveur de l'engagement.

En tant qu'association, nous n'attendons pas que de l'argent de l'Etat, nous attendons des conseils, une attention, tant nationalement que localement, donc des moyens humains pour vivre la vie associative et citoyenne. A notre sens, la citoyenneté nécessite un apprentissage, théorique comme pratique, sur le temps long dans l'école, dans les associations, dans l'entreprise, dans les institutions, les partis et les syndicats qui permettra de faire vivre l'engagement chez un maximum de nos concitoyens. Un accompagnement réseau associatif par l'Etat est un moyen essentiel pour faire vivre et donner corps à notre citoyenneté et à l'engagement collectif.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

- Il existe une volonté de travailler auprès de jeunes non engagés par une partie des institutions or elle apparait comme difficilement réalisable dans la pratique à l'heure actuelle. Ce constat doit permettre d'engager une réflexion sur les Parlements Libres des Jeunes : comment la mobilisation pourrait-elle se faire hors association ? Est-ce faisable de se passer des corps organisés pour mobiliser les citoyens ? Ce que l'on pourrait transférer, c'est d'abord que ces Parlements rejoignent des jeunes a minima connus des associations organisatrices, et que ceux-ci peuvent parfois y invités leurs amis non-connus par ces associations. La vision spontanéiste de la mobilisation citoyenne doit être questionnée par les professionnels de l'action publique ou sociale.

- Très clairement, ce projet mené sur 2 ans nous montre que ce qui facilite l'engagement sont les lieux où les jeunes sont responsables réellement (de la décision à l'entretien en passant par l'aménagement)! Et non de manière factice comme cela peut être le cas dans certains lieux de représentation. Nous constatons que les jeunes s'engagent, prennent au sérieux les décisions, les respectent d'autant plus que les adultes autour respectent leurs décisions, respectent la limite entre ce qui relève des décisions prises par les jeunes et celles prises par les adultes. Cela renforce les travaux menés par le courant de la pédagogie de la décision, et notamment la thèse de Jean-Michel Bocquet. La place des encadrants, adultes et animateurs est donc une place de garant d'un processus décidé par les jeunes.

- Nous constatons également que le public se mobilise plus il se sent concerné et plus les décisions qui le touchent lui reviennent. Ce sens du « concernement » nous amène à voir que le principe de subsidiarité (décision et action au plus près du besoin) doit s'appliquer aux politiques « jeunesse » et aux politiques de l'engagement. On le voit avec l'émergence des intercommunalités de grande taille, les décisions concernant l'aménagement d'un village ou le soutien aux associations seront prises à des distances importantes, limitant la capacité de prise en main par les jeunes.

- Des éléments peuvent être retirés en termes de mixité. Nous avons remarqué qu'en travaillant avec des groupes non-mixtes (MFR et/ou de lycée agricole), nous avons pu faire prendre conscience au groupe de ses qualités et aux jeunes de leurs qualités, bref de prendre conscience de leur identité, et ainsi de faire groupe avant d'aller voir les autres

groupes : jeunes de lycées généraux notamment. La mixité permanente fait toujours les qualités socialement situées de certains jeunes (prise de parole, capacité de synthèse, etc.) et met en retrait d'autres jeunes. La mixité se travaille et se prépare dans le but de réaliser un objectif commun qui permettra justement de dépasser la vision de chacun grâce au faire-ensemble.

- Certains des territoires engagés dans le projet bénéficiait par ailleurs d'un agrément EVS attribué par la CAF. Dans un exemple, nous avons vu que le suivi de l'EVS par le technicien CAF était d'autant plus apprécié par l'animatrice-permanente puisque l'évaluation se faisait sur la participation des jeunes aux décisions, aux actions et à la vie de l'association.

- L'évolution de Facebook avec l'arrivée des parents des jeunes sur le réseau social est une donnée à prendre en compte. Facebook reste un moyen d'agir avec les jeunes, de les mobiliser ou les relancer sur un projet, mais cela peut être un blocage dans la communication car un parent peut voir si un jeune participe à un événement ou une association (plusieurs animateurs évoquent un rebascullement vers Twitter). Cela doit amener les acteurs institutionnels à revoir leurs stratégies de communication (exemple de la campagne de communication GenerationCampColos).

- La réflexion qui nous a semblé la plus importante à partager, et que nous avons gardé pour la fin, est : qui sont les adultes de référence, les adultes qui donnent confiance aux jeunes, en rural (mais aussi ailleurs par extension) pour leur aider à franchir des pas, à aller vers le nouveau ?

Notre association, le MRJC, a été confronté dans son histoire depuis 1929 à l'évolution du profil des adultes encadrant les jeunes dans leur quotidien, leur distillant des conseils ou intervenant pour des sanctions ou des encouragements, et ayant de la valeur aux yeux des jeunes. Ce fut la figure du curé de village, quasiment disparue aujourd'hui, celle de l'instituteur ou du professeur de lycée, celle du maître d'apprentissage ou du syndicaliste en usine, celle enfin de l'entraîneur de sport ou du maire du village. Outre la faible féminisation de ces figures, le rôle de la famille, élargie aux grands-parents, a fortement diminué dans le rôle d'ouverture pour certaines catégories sociales de jeunes, en plus du déclin des figures nommées précédemment. Et leur remplacement par l'éducateur ou l'animateur de centre de loisirs correspond d'abord à une prise en charge liée à des dispositifs publics. De même, la mise en valeur du créateur de start'up ou de la figure de l'acteur venu des banlieues et ayant réussi à faire sa place, renvoie à une conception du rapport entre les individus atomisés n'ayant plus que la représentation médiatique comme média entre la réalité et soi-même.

Au cours de ce projet, nous avons eu la chance de rencontrer des figures locales et potentiellement tutélaires pour des jeunes sur un territoire : ici un curé, ici un bénévole à la retraite, ailleurs un entraîneur de sport, des fois un professeur de lycée agricole ; souvent c'est l'animateur-permanent du MRJC qui peut être un référent important pour certains jeunes. Nous avons fait le calcul ; pour certains jeunes, le MRJC est le 3^e acteur éducatif intervenant dans leur vie après leurs parents et leurs professeurs, parfois devant leurs grands-parents surtout s'ils sont loin, devant leur entraîneur de sport (à raison de 2h par semaine, cela ne fait que 100h de contact par an si l'entraîneur habite une autre commune) ou le professeur de musique. **Cette responsabilité est énorme pour certains animateurs du MRJC, n'ayant eux-mêmes que 22 ou 23 ans, sortant parfois des études ou n'ayant eux-**

mêmes pas encore fixé tous les cadres garantissant leur équilibre de vie. Nous posons la question clairement au Ministère de la Jeunesse : que compte-il faire pour engager une réflexion et des actions permettant l'existence et l'émergence d'adultes responsables, pouvant être des appuis à l'engagement des jeunes, sans être des adultes salariés par l'État, les collectivités ou des entreprises ?

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

Le premier **caractère innovant** est l'association des jeunes participants à la construction et au déroulement même des actions prévues. Que ce soit dans un parlement libre des jeunes ou dans la campagne de sensibilisation, la participation des bénéficiaires est partie intégrante de l'action et de sa réussite.

L'autre point innovant est la recherche permanente du partenariat trans-territorial (urbain/rural) et de partenariats permanents entre publics de différents milieux sociaux.

- **Parlement Libres des Jeunes**

- Plusieurs aspects dans la préparation, la réalisation et les perspectives du Parlement Libre des Jeunes en Nouvelle Aquitaine relèvent d'un caractère expérimental mais on peut en noter un particulièrement. Le parlement a été le fruit d'un travail entre jeunes bénévoles ayant participé au premier parlement, et salariés membres des réseaux associatifs d'éducation populaire. Ici est illustré le « concernement » décrit plus haut. **Cette capacité d'association des participants de la première fois à la reproduction de la 2^e fois, est liée à la capacité des personnes, ici des salariés associatifs, à tendre des perches, à encourager des prises d'initiatives. Cela ne relève pas du dispositif mais de dispositions acquises chez les personnes qui initient la démarche et ayant compris la démultiplication possible de leurs actions s'ils acceptent de ne pas tout contrôler.** Cette disposition est évidemment une chose à transférer, et notamment auprès d'enseignants ou d'agents de l'État. Cela pourrait être des thèmes de recherche-action dans chaque DDSC et des thèmes d'intervention/sensibilisation de la part des conseillers Jeunesse et Education Populaire.

- Le 2^e élément de transférabilité est que **la mixité garantie dans les PLJ l'a été par une mobilisation sectorielle des publics et non par mobilisation d'un acteur pour tous les publics.** Autrement dit, c'est en acceptant une mobilisation des publics conduite par chaque partenaire, à sa manière, avec ses forces, en amont du projet, que différents publics et différents acteurs ont pu être mobilisés en même temps dans les PLJ, alors qu'ils n'ont pas l'habitude de se croiser dans la société. Cela fait réfléchir concernant les formations proposées par l'État et auxquelles seuls certains publics répondent par exemple. Cela a beaucoup fait réfléchir aussi les associations dites « généralistes », très promptes à répondre aux marchés publics et travaillant avec des publics « captifs » mais beaucoup plus en difficulté sur la mobilisation volontaire de jeunes bénévoles.

- **Interventions en Milieu Scolaire**

2 éléments nous ont semblés très importants au cours de ce projet :

- **le jeu comme pédagogie** pour entrer en contact avec les jeunes. C'est un élément déterminant mais complètement sous-utilisé par les professeurs ou d'autres intervenants dans le cadre scolaire. Le jeu permet de découvrir son voisin de classe autrement, d'expérimenter la solidarité et la coopération selon les jeux. Le jeu permet aussi de simuler des situations professionnelles futures, sans enjeu réel et ensuite de discuter des choix faits par le jeune. C'est donc un média important pour déplacer la discussion et permettre l'engagement à partir de prise de conscience personnelle.

- **à côté du rapport maître – élève, l'apprentissage de pair à pair** nous semble un élément important pour diversifier les manières d'apprendre pour les jeunes. Une intervention faite par un jeune, avec son langage, a plus de chances de convaincre. Car l'intervention de pair à pair peut éliminer la vision moraliste sur certains sujets qui peut être perçue chez certains adultes. De plus, l'apprentissage en coopération, en cherchant à plusieurs, est une manière d'apprendre insuffisamment testée en collège, un peu plus en lycée et davantage en MFR. Cette façon de faire est à évaluer mais elle est très utilisée lors de nos formations BAFA ou d'animateurs-permanents par exemple.

- **Dynamique jeunesse de territoires**

Très concrètement, nous pouvons retenir 2 principes forts qui ont pu être appliqués et qui ont permis l'engagement de jeunes :

- **la plus-value d'un espace ou d'un local appartenant aux jeunes, appartenant aux porteurs de projet.** Ce fut le cas en Alsace comme à Matha. Dans ces deux endroits, les jeunes ou les familles du territoire savaient où étaient les propositions, où était l'association accueillante. La dimension supplémentaire est que ces lieux sont mis à disposition des usagers pour leur aménagement libre, pour faire des propositions d'animation ou tout simplement pour venir et discuter tranquillement. Cette possibilité d'appropriation et d'identification permet aux jeunes d'investir sur la durée le lieu, la durée étant un moyen de favoriser un engagement.
- **L'insertion de l'animateur-permanent dans la vie économique et donc dans différents réseaux,** comme en Hautes-Pyrénées, a permis un rayonnement de l'association, une rencontre facilitée de jeunes. Concrètement le salarié était animateur à mi-temps et travaillait dans l'agriculture sur son autre mi-temps. C'est une richesse pour la section du MRJC qui l'a accueilli car il a pu faire bénéficier de son réseau. Pour le territoire, c'était un jeune supplémentaire qui pouvait « rester au pays » et vivre de son travail. La rencontre de jeunes, via le réseau professionnel, peut ensuite permettre de leur donner confiance à rejoindre l'association et vivre un parcours d'engagement. C'est un pari qui pourrait être facilité en incitant des jeunes à vivre la pluriactivité.

- **Campagne de sensibilisation**

La campagne a été lancée fin 2016. Il est encore trop tôt pour en analyser l'impact en termes de résultat sur le grand public « jeune ». Dans la démarche de cette campagne notamment, nous avons associé un groupe de jeunes de Lorraine à la réalisation des affiches et des photos de la campagne. Cette association leur a donné confiance en eux et ils ont gagné en implication et motivation dans leur engagement et dans leur volonté de convaincre leurs

pairs dans l'animation. L'idéal serait d'encourager chaque section du MRJC à faire des affiches avec ses militants, pour les mobiliser à l'interne, et pour les rendre visible à l'externe.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Beaucoup de choses ont déjà été évoquées sur les partenariats, plus haut. Cependant nous pouvons retenir un élément important : **pour la gouvernance, il semble toujours plus important de mélanger dans la gouvernance et le suivi d'un projet des praticiens, chercheurs, acteurs publics, partenaires et jeunes pour faire de la recherche-action** où chacun peut être aidé à comprendre son vécu et à lui donner de la valeur, et à faire le pas de côté pour comprendre d'autres expériences. Il s'agit d'un double mouvement que nous rencontrons trop peu dans nos liens avec l'administration, mais également dans des projets partenariaux, où il y a parfois une méfiance envers les chercheurs de la part des associations, où une utilisation utilitariste de la parole des jeunes peut être dans certains univers et par certains responsables administratifs et/ou associatifs.

4. Impacts sur la structure

Très concrètement, aujourd'hui, pour le MRJC, nous retenons certains éléments pour améliorer notre fonctionnement et nos actions :

- **La mise en place d'un comité de pilotage** sera à refaire pour d'autres projets, et c'est ce que nous comptons faire pour notre projet autour de la paix et d'un rassemblement de jeunes international. La richesse du comité de pilotage du projet soutenu par le FEJ nous fait dire de la nécessité de croiser les regards en cours de portage du projet.

- Concrètement **la mise en place des parlements libres des jeunes suivis des assemblées libres des jeunes** a nécessité du temps et une certaine articulation entre le local et le national. Le temps de l'émergence, le temps de la confiance n'est pas le temps de la mise en place et de l'exécution. Cela nous permet d'envisager autrement la démultiplication et le changement d'échelle d'un projet.

- Depuis le projet soutenu par le FEJ, nous avons appris à davantage **mettre en valeur les récits de projets**, comme lors de notre dernière AG Nationale, avec les récits et débats des expériences en Loir et Cher et en Charente-Maritime. Cela nous apparaît très important, et ce sont les questionnaires semestriels qui nous ont permis de nous rendre de la matière et de la possibilité d'analyse collective des actions.

- Les **Interventions en Milieu Scolaire ont été gérées avec des « coopérations de projets »**, rencontre informelle d'acteurs du réseau du MRJC de toute la France ; nous avons empêché la création d'une commission ad hoc, afin de préserver la spontanéité de l'échange et de coller aux besoins d'échange et non de s'imposer un rythme comme dans une commission.

- La transformation des PLJ en ALJ : cela devient un moment important de l'année de certaines sections, et un moment d'ouverture et de défis, car le partenariat est toujours une

aventure riche et donne du souffle à l'engagement pour les militants en se confrontant à d'autres réalités de vie.

- Le soutien du FEJ, dépendant d'un ministère, nous a permis une levée de cofinancements, que nous n'arrivions pas forcément à mobiliser.
- Le dernier point est que l'expérience menée dans l'Oise, avec la construction d'un rassemblement de camps d'été au même endroit a motivé une autre section à organiser à son tour un camp national. Ce seront donc les Pays De la Loire qui organiseront cela en 2018.

Conclusion

En conclusion, nous soulignons :

- Qu'il a été plaisant de travailler de concert avec la MAFEJ et le cabinet d'évaluation tout au long du projet et que nous regrettons que ce lieu de discussion, d'échange et d'interaction ne puisse pas être mise en œuvre sur d'autres projets, y compris avec le ministère de la Jeunesse.
- Que le paiement de la subvention a toujours été régulier contrairement à d'autres partenaires qui nous engagent sur des avances de trésorerie (notamment l'Europe).
- Que nous sommes impatients de découvrir les résultats de l'évaluation, le 19 avril.
- Que cette expérimentation mérite d'être reconduite mais davantage en lien avec les DDJS, au plus près du terrain, afin que les petites associations puissent également y répondre.
- Qu'en tant que tête de réseau nous avons pu faire remonter des propositions de projets en-dehors des cadres classiques de CPO ou de marchés publics. Cela permet de faciliter la spontanéité associative.
- Que nous regrettons que le ministre se soit peu saisi de cette expérimentation lors des contestations de la loi Travail, car des choses auraient pu être mises en valeur sur le travail du ministère sur les questions de Jeunesse.
- Que cette expérimentation a permis de continuer à démontrer que les jeunes peuvent s'organiser entre eux pour s'engager, que les territoires ruraux sont des lieux de ressources et non des lieux vides ou seulement de loisirs, que l'engagement n'est pas synonyme uniquement de citoyenneté mais aussi de vivre-ensemble, d'animation locale, de rencontres.
- Que notre association continuera à œuvrer pour une société plus juste, plus fraternelle, plus riche de sa diversité, plus consciente que l'expérience collective dépasse de loin l'initiative individuelle.
- Que notre association continuera à faire sienne cette maxime d'Anatole France : « *Les vérités découvertes par l'intelligence demeurent stériles. Le cœur est seul capable de féconder ses rêves.* »

➤ **Tableau 1 : PUBLICS**

Restitution du porteur de projet Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention					
Numéro du projet	APOJ_038	Nom de la structure porteuse de projet			MRJC
	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	700	400	550	1650	
Adultes	90	10	20	120	
Nombre total de bénéficiaires	790	410	570	1770	
Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation					
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques					
1. Jeunes					
Âge					
Moins de 6 ans	0				
6-10 ans	0				
10-16 ans	425				
16-18 ans	725				
18-25 ans	374				
Autres : 25-35	96				
Autres : (préciser)	0				
Situation					
Élèves en pré-élémentaire	0				
Élèves en élémentaire	0				
Collégiens	130				
Lycéens en LEGT	505				
Lycéens en lycée professionnel	135				
Jeunes apprentis en CFA	0				
Étudiants du supérieur	200				
Demandeurs d'emploi	60				
Actifs occupés	70				
Autres : (préciser)	0				
Autres : (préciser)	0				
Niveau de formation					
Infra V	240				
Niveau V	35				
Niveau IV	981				
Niveau III	234				
Niveau II	120				
Niveau I	40				
Sexe					
Filles	917				
Garçons	853				
2. Adultes					
Qualité					
Parents	40				
Enseignants	45				
Conseillers d'orientation-psychologues	2				
Conseillers principaux d'éducation	3				
Conseillers d'insertion professionnelle	0				
Animateurs	20				
Éducateurs spécialisés	5				
Autres : (préciser)	5				
Autres : (préciser)	0				
Réalisation					
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif					
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?					
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML				Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML	
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place					
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :					
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?				Nationale	
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politiques de la ville ?					
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politiques de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politiques de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politiques de la ville				Oui, une partie de mon territoire	
Remarques					
<p>Le niveau de diplôme est compliqué à renseigner car nous touchons beaucoup de jeunes en 3e et terminale, année charnière de changement de niveau, renseigner un niveau infra V ou V pour des collégiens ou des terminales n'aide à une prise en compte fine des résultats, car souvent les diplômés du bac terminent niveau III ou II. Un classement par classe serait plus fin.</p>					

➤ Tableau 2 : ACTIONS

- *Action 1 : Parlement Libre de Jeunes*

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
	APOJ_038							
Parlement Libre des Jeunes								
1. Préparation du projet	<i>Indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>			0,25 ETP permanent / PLJ				
Parlements Libre des Jeunes Rhône-Alpes 2014	Septembre 2014 – Novembre 2014 : réunion de préparation, relations partenariales, réservation des lieux et intervenants et démarchage de financements	2	1	0,25	Animateurs-permanents et partenaires associatifs et bénévoles			déplacements pour les réunions de préparation
Parlements Libre des Jeunes Rhône-Alpes 2015	Avril 2015 – Novembre 2015 : réunion de préparation, relations partenariales, réservation des lieux et intervenants et démarchage de financements	8	1	0,25	Animateurs-permanents et partenaires associatifs et bénévoles			
Parlements Libre des Jeunes Poitou-Charentes 2015	Avril 2015 – Novembre 2015 : réunion de préparation, relations partenariales, réservation des lieux et intervenants et démarchage de financements	8	1	0,25	Animateurs-permanents et partenaires associatifs et bénévoles			
Parlements Libre des Jeunes Poitou-Charentes 2016	Avril 2016 – Novembre 2016 : réunion de préparation, relations partenariales, réservation des lieux et intervenants et démarchage de financements	8	1	0,25	Animateurs-permanents et partenaires associatifs et bénévoles			
Parlements Libre des Jeunes Centre 2016	Avril 2015 – Janvier 2016 : réunion de préparation, relations partenariales, réservation des lieux et intervenants et démarchage de financements	10	1	0,25	Animateurs-permanents et partenaires associatifs et bénévoles			
Parlements Libre des Jeunes Lorraine 2016	Avril 2014 – Octobre 2016 : réunion de préparation, relations partenariales, réservation des lieux et intervenants et démarchage de financements	7	1	0,25	Animateurs-permanents et partenaires associatifs et bénévoles			
2. Mise en œuvre du projet	<i>Indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>							
Parlements Libre des Jeunes Rhône-Alpes 2014	Novembre 2014 – Décembre 2014 : organisation du week-end, vécu du week-end et lancement des groupes de travail post-week-end	2	1	0,25	Animateurs-permanents et partenaires associatifs et bénévoles	matériels pédagogiques	hebergements et restauration pour les week-end de PLJ pour l'ensemble des participants, prestataires pour l'animation des soirées : groupe musique, etc. Rémunération des animateurs des autres structures partenaires de l'organisation du PLJ	impression communication, déplacements des animateurs et des participants
Parlements Libre des Jeunes Rhône-Alpes 2015	Novembre 2015 – Décembre 2015 : organisation du week-end, vécu du week-end et lancement des groupes de travail post-week-end	2	1	0,25	Animateurs-permanents et partenaires associatifs et bénévoles			
Parlements Libre des Jeunes Poitou-Charentes 2015	Novembre 2015 – Décembre 2015 : organisation du week-end, vécu du week-end et lancement des groupes de travail post-week-end	2	1	0,25	Animateurs-permanents et partenaires associatifs et bénévoles			
Parlements Libre des Jeunes Poitou-Charentes 2016	Novembre 2016 – Décembre 2016 : organisation du week-end, vécu du week-end et lancement des groupes de travail post-week-end	2	1	0,25	Animateurs-permanents et partenaires associatifs et bénévoles			
Parlements Libre des Jeunes Centre 2016	Janvier 2016 – Février 2016 : organisation du week-end, vécu du week-end et lancement des groupes de travail post-week-end	2	1	0,25	Animateurs-permanents et partenaires associatifs et bénévoles			
Parlements Libre des Jeunes Lorraine 2016	Octobre 2016 – Décembre 2016 : organisation du week-end, vécu du week-end et lancement des groupes de travail post-week-end	3	1	0,25	Animateurs-permanents et partenaires associatifs et bénévoles			
3. Achèvement du projet	<i>Indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>							
Parlements Libre des Jeunes Rhône-Alpes 2014	Janvier 2015 - Octobre 2015 : bilan du week-end et lancement du week-end de l'année d'après et lancement des assemblées libres des jeunes	10	1	0,25	Animateurs-permanents et partenaires associatifs et bénévoles			
Parlements Libre des Jeunes Rhône-Alpes 2015	Janvier 2016 – Avril 2016 : bilan du week-end et lancement du week-end de l'année d'après et lancement des assemblées libres des jeunes	4	1	0,25	Animateurs-permanents et partenaires associatifs et bénévoles			
Parlements Libre des Jeunes Poitou-Charentes 2015	Novembre 2015 – Octobre 2016 : bilan du week-end et lancement du week-end de l'année d'après et lancement des assemblées libres des jeunes	11	1	0,25	Animateurs-permanents et partenaires associatifs et bénévoles		Communication : réalisation vidéo	
Parlements Libre des Jeunes Poitou-Charentes 2016	Novembre 2016 – Décembre 2016 : bilan du week-end et lancement du week-end de l'année d'après et lancement des assemblées libres des jeunes	2	1	0,25	Animateurs-permanents et partenaires associatifs et bénévoles			
Parlements Libre des Jeunes Centre 2016	Mars 2016 – Décembre 2016 : bilan du week-end et lancement du week-end de l'année d'après et lancement des assemblées libres des jeunes	9	1	0,25	Animateurs-permanents et partenaires associatifs et bénévoles			
Parlements Libre des Jeunes Lorraine 2016	Novembre 2016 – Décembre 2016 : bilan du week-end et lancement du week-end de l'année d'après	3	1	0,25	Animateurs-permanents et partenaires associatifs et bénévoles			

• Action 2 : Intervention en Milieux Scolaires

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>			0,10 ETP / permanent	animateur permanent			
Bretagne (Ile et Vaine, Morbihan, Cote d'Armor)	Rencontre des établissements scolaires pour initier et définir les modalités de partenariats	3	5	0,5	animateur permanent			
Centre (Loir et Cher, Cher)	Rencontre des établissements scolaires pour initier et définir les modalités de partenariats : le proviseur de l'établissement avait été rencontré par la Présidente du MRJC 41 lors de la signature de la convention CITI lycée en 2014.	3	2	0,2	animateur permanent			
Franche Comté (Jura)	rencontre des établissements scolaires pour initier et définir les modalités de partenariats	3	1	0,1	animateur permanent			
Languedoc Roussillon (Lozère)	rencontre des établissements scolaires pour initier et définir les modalités de partenariats	3	1	0,1	animateur permanent			
Pays de La Loire (Maine et Loire)	rencontre des établissements scolaires pour initier et définir les modalités de partenariats	3	1	0,1	animateur permanent			
Midi Pyrénées (Tarn)	rencontre des établissements scolaires pour initier et définir les modalités de partenariats	3		0,1	animateur permanent			
Poitou Charentes (Vienne, Charentes Maritimes, Deux Sèvres)	rencontre des établissements scolaires pour initier et définir les modalités de partenariats	3	3	0,3	animateur permanent			
Rhone Alpes (Ain, Ardèche, Haute Savoie, Rhône, Loire)	rencontre des établissements scolaires pour initier et définir les modalités de partenariats	3	5	0,5	animateur permanent			
2. Mise en œuvre du projet	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>				animateur permanent			
Bretagne (Ile et Vaine, Morbihan, Cote d'Armor)	Ile et Vaine : - Collège de Guichen - Lycée les Vergers à Dol de Bretagne - MFR de Goven - Collège de St Brice en Coglès - Lycée le Tallandier à St Aubin du Cormier - Lycée st Nicolas de la Providence, Montauban de bretagne - Master 2 Jeunesse « politique et prise en charge » - DESJEPS « animation socio-éducative ou culturelle – direction de structures/projets » Morbihan - Collège St Louis à Saint Jean Brévelay : 1 intervention une semaine sur 2 Côtes d'Armor : - Lycée Notre Dame de Compostal à Rostrenen (1 intervention / semaine) - Intervention à l'EHESP (Ecole des hautes Etudes en Santé Publique)	24	5	0,5	animateur permanent			
Centre (Loir et Cher, Cher)	Cher : participation à la proposition espace jeunes du lycée professionnel privé de Bourges : lieu d'échanges sur la pause de midi : 14 interventions Loir et Cher : Lycée Augustin Thierry	18	2	0,2	animateur permanent			
Franche Comté (Jura, Haute Saône)	Jura - Collège de Volteur : 12 collégiens en classe de 6ème (entre 11 et 12 ans) : 14 interventions de janvier à juin 2015 - Lycée Montciel à Lons le saunier Haute Saône - MFR de Combeaufontaine : 26 collégiens en classe de 3ème professionnelle : 4 interventions	12	2	0,2	animateur permanent			
Languedoc Roussillon (Lozère)	Accueil de 2 services civiques dans le lycée de Marvejols pour faire des IMS (accompagné du permanent)	8	1	0,1	animateur permanent + services civiques			
Pays de La Loire (Maine et Loire)	IMS à la Maison Familiale Rural (MFR) de Jallais : formation des délégués, intervention jeu agronautes sur le monde agricole	1	1	0,1	animateur permanent			déplacements salariés, matériels pédagogiques pour les interventions
Midi Pyrénées (Tarn et Garonne)	Collège St Théodard à Montauban : 10 séances : présentation du MRJC, débat autour de sujet d'actualité : présentation de cours métrage sur la violence dans les quartiers, échanges sur l'attenta Charlie Hebdo, débat sur les religions, rencontre coexistence, séance sur l'argent, changement climatique, alimentation, hypocrisie et colère, etc.	18		0,1	animateur permanent			
Poitou Charentes (Vienne, Charentes Maritimes, Deux Sèvres)	Deux sévres - Cycle d'intervention sur la rencontre interculturelle à Argenton des Vallées de janvier à juin 2015 - collège St Joseph - Collège St Anne à Mauléon : Ce cycle d'intervention a pour but de permettre à des jeunes de se questionner et de se positionner sur le thème de la mixité et du vivre ensemble. Il a pour finalité : la création d'une journée «Test ton camp » où les jeunes pourront vivre une journée proche de ce qui peut se vivre en séjour. Charentes Maritime - lien local jeune, collège sur projet de court métrage sur l'avenir du collège 2ème sem 2015 : Intervention spécifique agronautes : Interventions Agronautes (jeu de société réalisé par le MRJC qui aide les jeunes qui souhaite s'orienter vers un métier d'agriculteurs dans leur réflexion MFR de Fonteville (86), CFPPA-UFA des Sicaudières à Bressuire (79), MFR de Saint Loup sur Thouet (79), CFPPA de Melle (79) : 7	24	3	0,3	animateur permanent			
Rhone Alpes (Ain, Ardèche, Haute Savoie, Rhône, Loire)	2015 - Collège st pierre de bourg en bres 01: sensibilisation de jeunes à l'engagement associatif - lycée champagnat St Symphorien 69 : journée à toi la parole - Collège Privé Champagnat – St-Symphorien sur coise (69): interventions sur le thème du temps libre - intervention au lycée agrotechnologique d'Annonay (07) - IEP grenoble master 2 DEES sur technique d'animation de groupe et d'action en collectif avec un public jeune	18	5	0,5	animateur permanent			
3. Achèvement du projet	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>							
Bretagne (Ile et Vaine, Morbihan, Cote d'Armor)					animateur permanent			
Centre (Loir et Cher, Cher)					animateur permanent			
Franche Comté (Jura)					animateur permanent			
Languedoc Roussillon (Lozère)					animateur permanent			
Pays de La Loire (Maine et Loire)	Invitation des jeunes à découvrir le MRJC dans ses autres activités : séjours, week ends, soirée débats. Prolongement des interventions en milieux scolaires - variables suivant les structures				animateur permanent			
Midi Pyrénées (Tarn)	Nouveaux partenariats en cours				animateur permanent			
Poitou Charentes (Vienne, Charentes Maritimes, Deux Sèvres)					animateur permanent			
Rhone Alpes (Ain, Ardèche, Haute Savoie, Rhône, Loire)					animateur permanent			

- **Action 3 : Dynamiques de Territoires**

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	APOJ_038							
Dynamiques de territoires	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>			0,5 ETP permanent / Dynamiques de territoires				
Picardie - Oise	Embauche d'un animateur permanent pour animer le camp national été 2015 Réalisation d'un diagnostic de territoire pour le choix du lieu Rencontre des jeunes et élus locaux, Constitution d'un comité de pilotage	6	1	0,5	animateur permanent			déplacements salarié
Fanche Comté - Haute Saône	Embauche d'un permanent sur le territoire de la Communauté de Communes des Hauts du Val de Saone	6	1	0,5	animateur permanent			
Alsace - Bas Rhin	Partenariat avec Caritas sur son lieu d'accueil " Air et Vie " a Marmoutier, mise à disposition du jardin et de son animation	3	1	0,5	animateur permanent (qualification jardinage)			
Nord pas de Calais - Weppes et Cœur de Flandres	Temps de permanent sur les territoire de Weppes et Cœur de Flandres rencontres des acteurs jeunesse du territoires	3	1	0,5	animateur permanent			
Centre - Loir et Cher	Définition des priorités d'actions, rencontres du réseau	3	1	0,5	animateur permanent			
Poitou Charentes - Charentes Maritimes	Création du partenariat avec l'Arbre bleue (association locale) et recherche de site pour le local : lien avec la mairie et les acteurs locaux	6	1	0,5	animateur permanent			
Midi Pyrénées - Hautes Pyrénées	Réalisation d'un diagnostic de territoire en juin 2014, qui a amené à la création d'un poste paysan - permanent	3	1	0,5	animateur permanent			
Languedoc Roussillon / Midi Pyrénées - Lozère - Aveyron	Embauche d'un animateur permanent pour relancer une proposition animation jeunesse à partir de la réalisation d'un diagnostic auprès des jeunes du territoire	6	1	0,5	animateur permanent			
Bretagne - Ile et Vilaine	Création d'un poste de permanent sur les territoires de Fougères et de La Guerche de Bretagne (Ile-et-Vilaine Est) rencontre du réseau, des acteurs du territoire	3	1	0,5	animateur permanent			

2. Mise en œuvre du projet	indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions							
Picardie - Oise	été 2015 : Camp lycéen 15 jours "Boost ton rural" en juillet 2015 réunissant 250 lycéens de toute la France : camp visant à dynamiser le territoire Suite au camp national : porpositions d'évenemnets ponctuels : week end de noel, soirée débats pour étudiants , bafa, séjours , création d'équipes et accompagnement de projet de jeunes (fête du jeu, construction kkravane, visites de villages, etc.)	12	1	0,5	animateur permanent			
Fanche Comté - Haute Saône	2015 semestre 1 proposition d'animation du territoires : en fonction des envies de jeunes du territoires journée animation sur les instruments de musique, soirée débats, théâtre, ciné en plein air, projet autour des ruches, quel est ton village idéal... / sensibilisation des jeunes aux débats de société	3	1	0,5	animateur permanent			
Alsace - Bas Rhin	Dynamique autour du jardin de Marmoutier (un jardin monastique dans le centre de la ville de Marmoutier et un jardin-verger à Air et Vie) : actions proposées aux jeunes du territoire = action autour de l'alimentation; sentiers gourmands, visite de jardin pédagogiques et verger, action autour de la lutte contre la gaspillage alimentaire " gaspiller autrement". organisation de séjours / mise en place des mercredis Nature et des samedis " potageons - partageons"	12	1	0,5	animateur permanent			
Nord pas de Calais - Weppes et Cœur de Flandres	2015 : création d'un comité de pilotage action jeunesse avec les acteurs du territoires. Rencontres partenaires : lien avec l'aumonerie de l'enseignement public, rencontres avec les maires de communes du territoire, lien centre social, soirée ciné débats	15	1	0,5	animateur permanent			
Centre - Loir et Cher	rencontre équipe, mini camp vacances pacques, camp été à la ferme, disco salade avec le collectif disco soup de Blois, projet de jardins partagés , camp chantier été. Repas intergénérationnel sur le theme des voyages engagées .	18	1	0,5	animateur permanent			
Poitou Charentes - Charentes Maritimes	Réalisation d'un cour métrage sur le futur d'un college , ouverture du local jeune (déclaré en accueil de loisirs sans hébergement) le 23 septembre 2015 pour des jeunes de 11 à 18 ans : chantiers participatifs d'aménagements du local; soirées repas cinema, repas débats, video reportage, chantiers graffs, ouverture du local tous les mercredis apres midis et pendant les vacances scolaires. organisation de sortie avec les jeunes : ex nettoyage plage , randonnée , forum associatif.	12	1	0,5	animateur permanent			
Midi Pyrénées - Hautes Pyrénées	organisation de séjour éducatif aout 2015 : rencontre du collectif, création d'équipes et d'un instance jeunes pour accompagner le permanent , formation des l'instance aux enjeux de société (ex : cop 21, agriculture). Création d'équipes, remobilisation du réseau d'anciens, organisation d'une journée départementale, mise en place de session " comprendre son territoire pour agir avec des jeunes ", séjour été , animation maison de retraites	15	1	0,5				
Languedoc Roussillon / Midi Pyrénées - Lozere - Aveyron	réalisation d'un enquete pour aller a la rencontre de jeunes agriculture pour connaitre leurs attentes, difficultés, envie liées aux territoires et les amener a une dynamique de proejt. Organisation de séjours / Bafa	12	1	0,5				
Bretagne - Ile et Vilaine	Participation au Projet de CJS mené sur le département. Création d'équipes de jeunes , partenariat avec secours catholique et scouts du territoire, lien avec MFR	15	1	0,5	animateur permanent			
3. Achèvement du projet	indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions							
Oise	recentrage du collectif sur le projet de fabriques du monde rural sur le territoire							
Haute Saone	recentrage du collectif sur le projet de fabriques du monde rural sur le territoire							
Bas Rhin	lien jardin et restaurant air et vie du site fin 2015 : embauche directement de l'animateur par Caritas sur le lieu car possibilité de financement + ouverture plus large du projet de jardin à un public scolaire plus jeunes		1	0,5	animateur permanent			
Zone de Lille	organisation de soirée pour les jeunes, lien avec IMS,		1	0,5	animateur permanent			
Loir et Cher	recentrage sur une communauté de commune : réalisation d'un diagnostic de territoire sur unecommunauté de communes en mars 2017 pour cibler avec les partenaires et les jeunes du territoires les nouvelles actions a mener		1	0,5	animateur permanent			
Charentes Maritimes	développement du local jeune de Matha - partenariat avec la communautés de communes et la CAF en cours de signature pour perreniser le projet		1	0,5	animateur permanent			
Hautes Pyrénées	prolongation des activités		1	0,5	animateur permanent			
Lozere- Aveyron	recentrage de l'action sur le territoire de l'Aveyron (car difficultés d'être sur un trop large perimetre)		1	0,5	animateur permanent			
Ile et Vilaine	prolongation de la dynamique d'animation		1	0,5	animateur permanent			

matériels pédagogiques, alimentation pour séjours et week ends et soirées

locations lieux pour séjours, week ends et soirées

déplacements salariés et bénévoles

- **Action 4 : Campagne animateur**

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet		APOJ_038						
Campagne animateur	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>							
Vidéo 1	Septembre 2016 – Décembre 2016 : ciblage des besoins et du public, échéancier réalisé, recrutement des bénévoles	4	1 pour toute la campagne	0,5 tout au long de la campagne	animateurs permanents			
Affiche 1	Septembre 2016 – Décembre 2016 : ciblage des besoins et du public, échéancier réalisé, recrutement des bénévoles	4						
Affiche 2	Septembre 2016 – Décembre 2016 : ciblage des besoins et du public, échéancier réalisé, recrutement des bénévoles	4						
Vidéo 2	Septembre 2016 – Décembre 2016 : ciblage des besoins et du public, échéancier réalisé, recrutement des bénévoles	4						
Affiche 3	Septembre 2016 – Décembre 2016 : ciblage des besoins et du public, échéancier réalisé, recrutement des bénévoles	4						
Défis locaux	Mars 2015 – Septembre 2015 : élaboration des défis, réalisation d'un échéancier, ciblage du public	7						
2. Mise en œuvre du projet	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>							
Vidéo 1	Novembre 2016 – Décembre 2016 : réalisation de la vidéo, ciblage des relais, diffusion numérique	2			animateurs permanents et équipe de bénévoles lorrains et			
Affiche 1	Novembre 2016 – Décembre 2016 : réalisation de l'affiche, ciblage des relais, diffusion numérique	2			animateurs permanents et équipe de bénévoles lorrains et une graphiste indépendante et un comédien			
Affiche 2	Novembre 2016 – Décembre 2016 : réalisation de l'affiche, ciblage des relais, diffusion numérique	2			animateurs permanents et équipe de bénévoles lorrains et une graphiste indépendante et un comédien	une graphiste indépendante et un comédien + impressions		
Vidéo 2	Novembre 2016 – Décembre 2016 : réalisation de la vidéo, ciblage des relais, diffusion numérique	2			animateurs permanents et équipe de bénévoles lorrains et une graphiste indépendante et un comédien			
Affiche 3	Novembre 2016 – Décembre 2016 : réalisation de l'affiche, ciblage des relais, diffusion numérique	2			animateurs permanents et équipe de bénévoles lorrains et une graphiste indépendante et un comédien			
Défis locaux	Juin 2015 – Septembre 2016 :	16						
3. Achèvement du projet	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>							
Vidéo 1	Décembre 2016 : bilan et continuation de la diffusion en vue de 2017				animateurs permanents			
Affiche 1					animateurs permanents			
Affiche 2					animateurs permanents			
Vidéo 2					animateurs permanents			
Affiche 3					animateurs permanents			
Défis locaux						animateurs permanents		

➤ **Tableau 3 : OUTILS**

<u>Restitution finale du porteur de projet</u> <u>Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation</u>				
Numéro du projet	APOJ_038			
Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)
1	Affiches campagne	public de jeunes	papier	oui
2	Vidéos campagne	public de jeunes	électronique	oui
3	Passé à l'action, document d'aide à la méthodologie de projet	animateurs, salariés, partenaires de mobilisation et d'action	papier et électronique	oui
4	questionnaire d'évaluation semestrielle	porteurs du projet en région	électronique	oui
5	Livret d'aide à la réalisation d'un PLJ par le collectif du Centre	animateurs, salariés, partenaires de mobilisation et d'action	papier et électronique	oui
6	convention partenariale entre la tête de réseau nationale du MRJC et la section engagée dans une action du FEJ	porteurs du projet en région	électronique	oui
7	note interne du national pour cadrer la démarche en 2014	porteurs du projet en région	électronique	oui
8				



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

www.experimentation.jeunes.gouv.fr